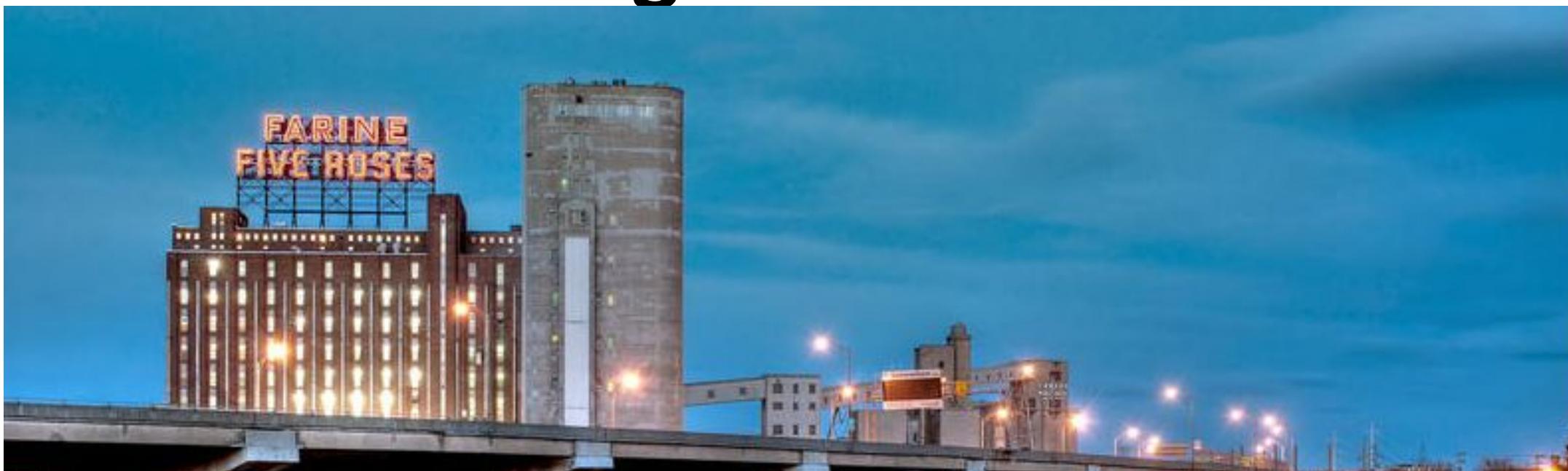


Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure



Annexes sous forme de diaporama accompagnant le mémoire de l'association Ski de fond Montréal

Notes:

Pour un meilleur visionnement de ce diaporama,

1) ouvrez le fichier .pdf avec **Google Chrome**  ou avec un autre logiciel de visionnement de PDF

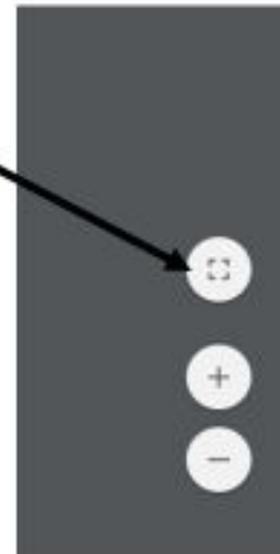
2) ajuster le visionnement en **mode plein écran**

3) utilisez les touches de changement de page (PageDown et PageUp) pour changer de diapositive



2) mode plein écran

2) mode plein écran



3) Touches pour changer de diapositive



Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure



Présentation de Ski de fond Montréal

Séance d'audition des opinions

Plan directeur Bridge-Bonaventure

Date : Lundi 19 juin à 19h00

Lieu : OCPM

1550 rue Metcalfe , 14^{ème} étage, Montréal



Un quartier au gré des saisons !



Crédit photo: Parcs Canada



Pixabay



Pixabay

Un quartier au gré des saisons !



Extrait du Plan directeur de la mise en valeur du secteur
Bridge-Bonaventure

OBJECTIF 1

Créer des espaces verts publics pour mettre en valeur les richesses patrimoniales et naturelles, structurer l'aménagement du secteur et contribuer à son verdissement

- 1.1. Aménager des espaces verts publics autour des richesses patrimoniales ou naturelles du secteur de façon à assurer leur accessibilité publique.
- 1.2. Aménager des accès publics à l'eau permettant de pratiquer des activités nautiques sans moteur (kayak, planche à pagaie, surf).
- 1.3. Concevoir et programmer les espaces verts publics en fonction des saisons, de façon à créer des espaces animés et sécuritaires tout au long de l'année (course, ski de fond, glisse, vélo, etc.).
- 1.4. Atténuer les nuisances liées à la circulation et aux activités de certaines entreprises, afin de créer des environnements sains.

GRANDE
ORIENTATION

5



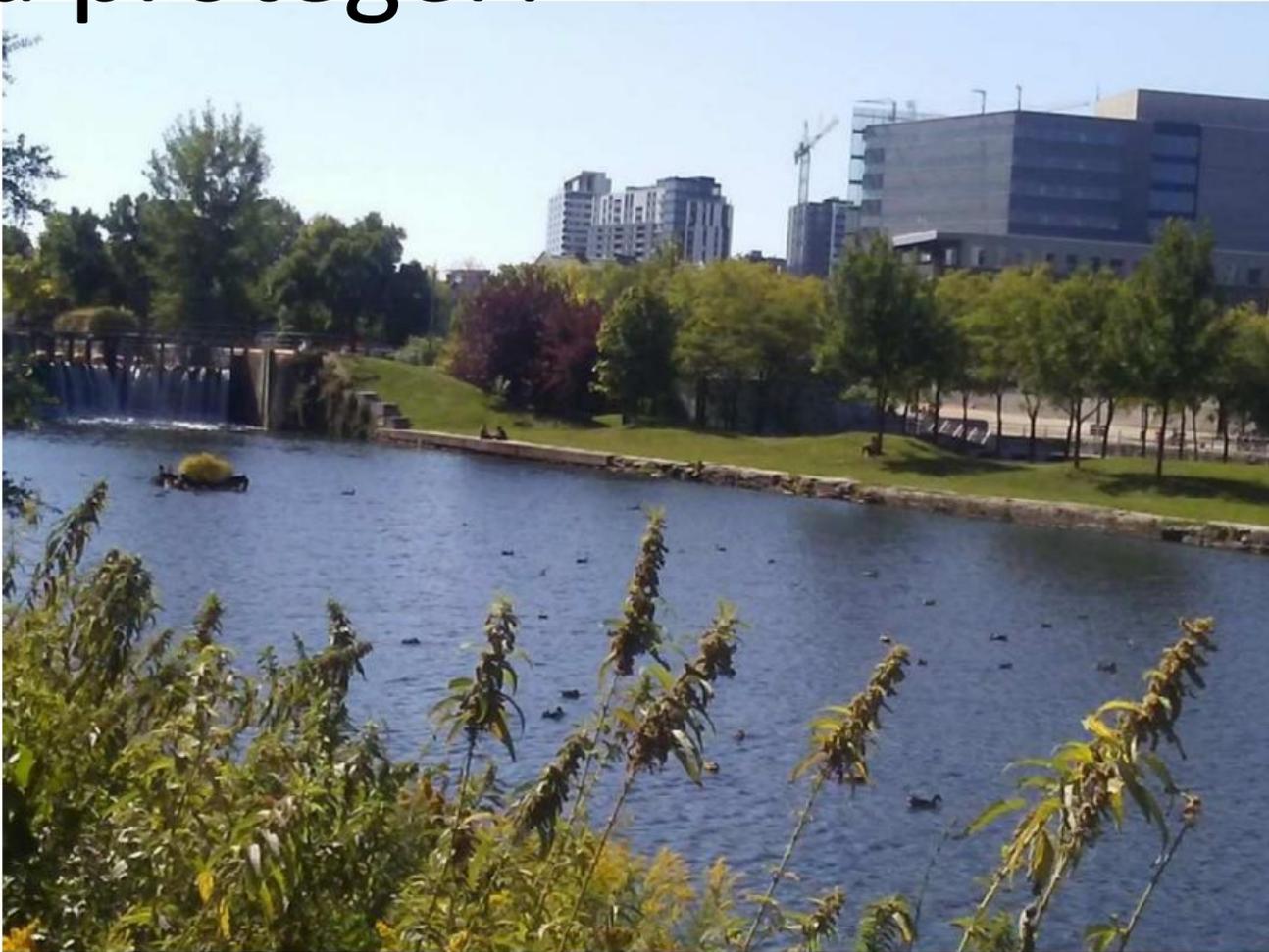
Un parc linéaire trop étroit!

Usure de la surface gazonnée causée par l'étroitesse du parc linéaire.
Absence de biodiversité en rive du canal



Parc linéaire du canal Lachine
(près de l'allée des Vraquiers)

Des milieux propice à la biodiversité à protéger!

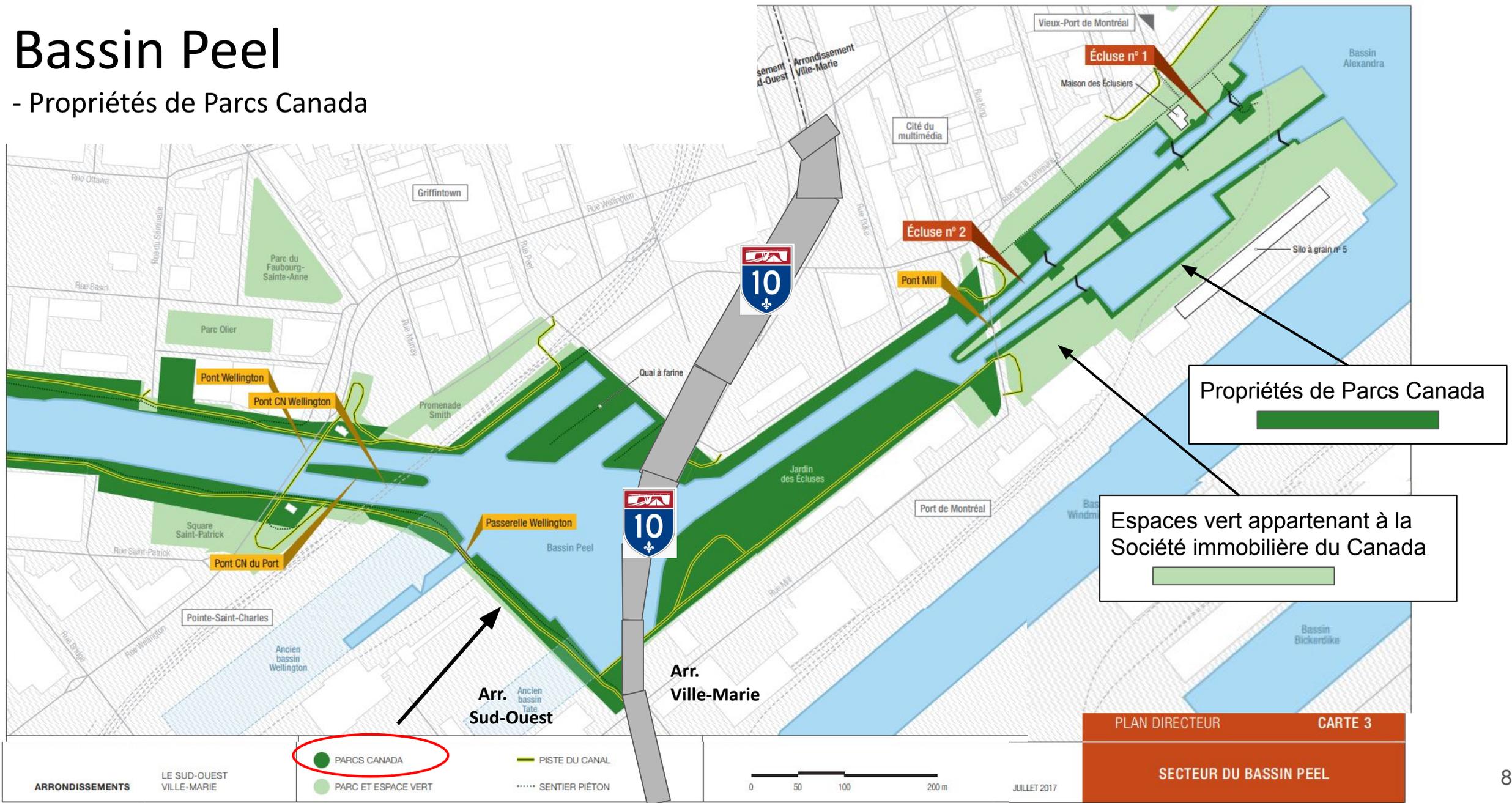


Proposition d'un étang
dédié à la biodiversité

Parc linéaire du canal Lachine
(bassin sud de l'écluse no 1)

Bassin Peel

- Propriétés de Parcs Canada



Croquis par Ski de Fond Montréal Référence et fond de plan: Plan directeur de Parcs Canada

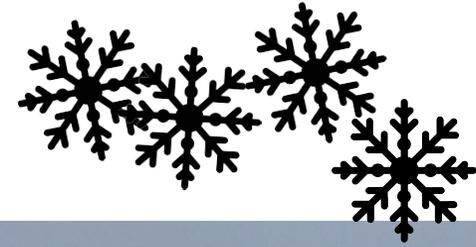
https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P103/4.1.4_pc_clac-pd-final_fr_05-06-18-web.pdf

Bassin Peel



Bassin exondé du mois d'octobre au mois d'avril

Bassin Peel



Bassin exondé du mois d'octobre au mois d'avril

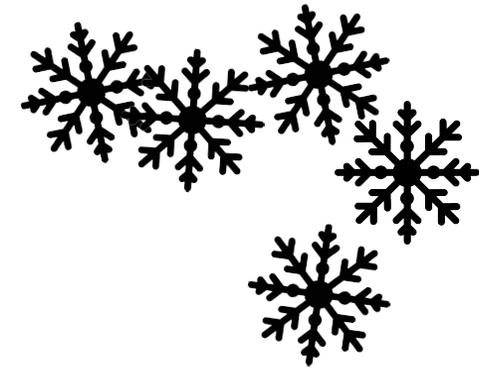
Bassin Peel



Photo par P.Marcoux

Bassin exondé du mois d'octobre au mois d'avril

Bassin Peel



Bassin Peel



Photo par P.Marcoux

Bassin exondé du mois d'octobre au mois d'avril

Bassin Peel

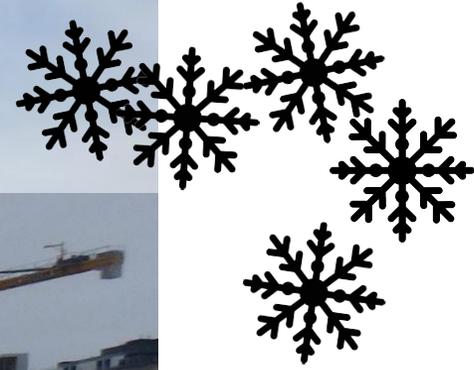


Photo par P.Marcoux

Bassin en hiver

Bassin Peel

- En hiver - Pistes de ski de fond

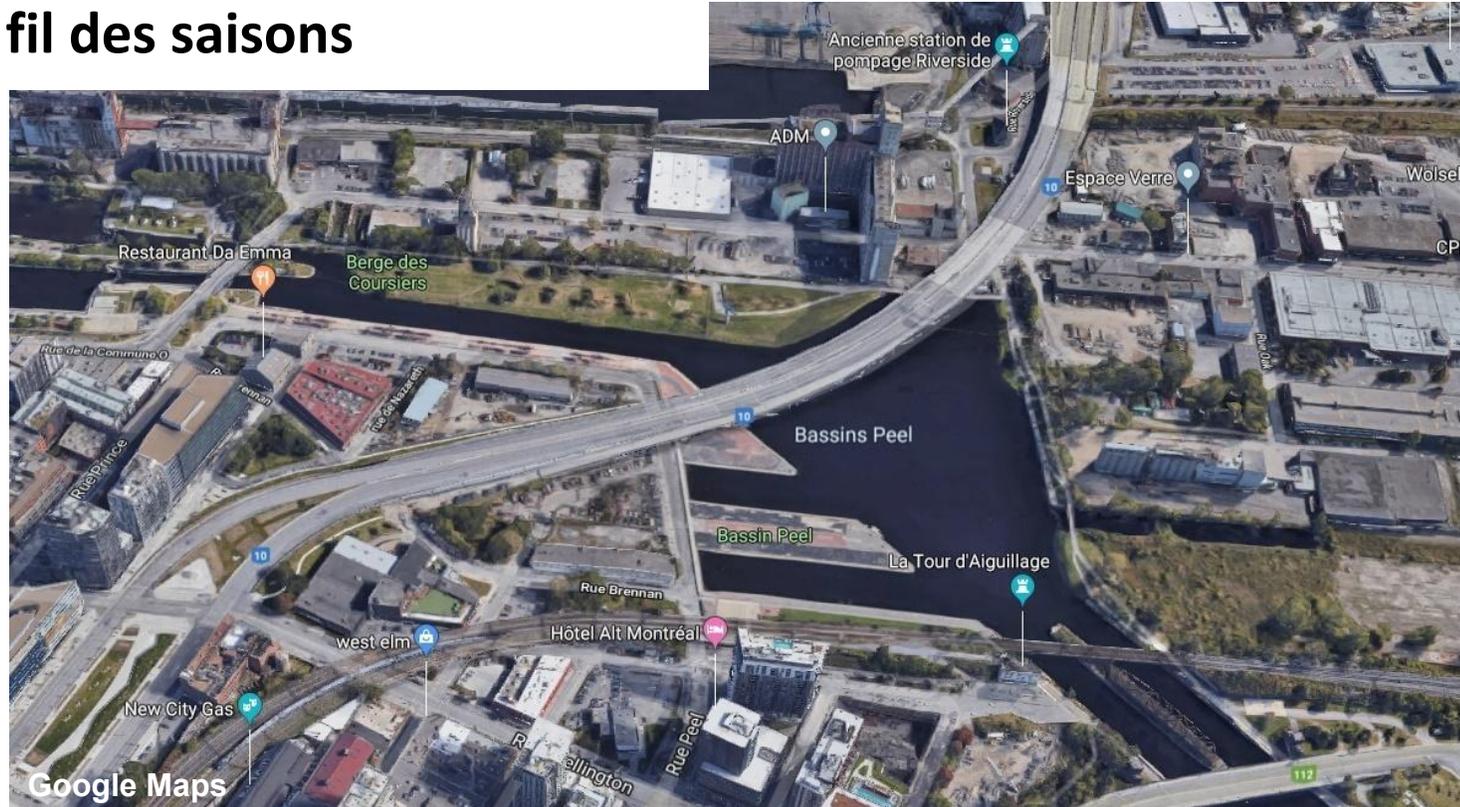


1er mars 2023
Entretien d'une piste de ski de fond au canal Lachine (du bassin Peel jusqu'au environs du parc des Éclusiers) par Parcs Canada durant la relâche scolaire de 2023

1er mars 2023

Bassin Peel

- Au fil des saisons



Dans les conclusions du rapport de la consultation publique de l'OCPM sur le *Projet de ville - 2050*, il a été indiqué dans le rapport une recommandation très intéressante sur la nordicité.



Réflexion 2050 - Extrait du rapport de la consultation publique

Dans les conclusions du rapport de la consultation publique de l'OCPM sur le *Projet de ville - 2050*, il a été indiqué dans le rapport une recommandation très intéressante sur la nordicité.

Extrait du préambule à la recommandation no 12 (p.112 du rapport Réflexion 2050) - Surlignage par Ski de fond Montréal

«Le rayonnement d'une grande métropole s'appuie sur son attractivité touristique en matière de sports, de culture et d'affaires. Montréal, avec son centre-ville dynamique et habité, est le reflet d'une ville vibrante de jour et de nuit, douze mois par année.

Cependant, la commission considère que l'hivernalité de Montréal serait davantage mise en valeur si elle était mieux structurée, grâce à une stratégie orientée autour du bien-être et du plaisir en hiver.»

RECOMMANDATION 12

Extrait de la recommandation no 12 (p.112 du rapport Réflexion 2050) - Surlignage par Ski de fond Montréal

«La commission recommande que le PUM soutienne activement la prospérité économique montréalaise, notamment par le biais des actions suivantes :

[...]

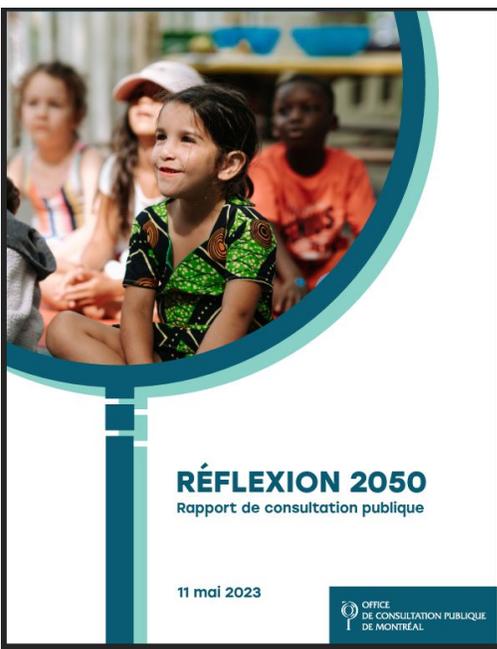
- adopter une stratégie relative à l'identité hivernale de Montréal.»

De plus voici un extrait dans la conclusion du rapport Réflexion 2050

Extrait de la conclusion du rapport (p.123) - Surlignage et texte en gras par Ski de fond Montréal

«La nordicité de Montréal devra être abordée de front puisqu'elle affecte directement chacune des thématiques traitées dans ce rapport. Afin de favoriser la qualité de vie de la population au-delà de la saison estivale, la commission invite la Ville à valoriser l'hiver montréalais, notamment dans le contexte évolutif des bouleversements climatiques.»

Ski de fond Montréal croit que la recommandation no 12 et les conclusions sur la nordicité de Montréal provenant du rapport *Réflexion 2050* rédigé par l'OCPM doivent être intégrées dans le *Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge Bonaventure*.



Commentaires du Plan directeur de la mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure



Aménagement
proposé par la Ville



Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Aménagement proposé par Ski de fond Montréal

Élargissement des superficies vertes et transfert de propriétés de la Société immobilière du Canada à Parcs Canada

Chalet d'accueil et bâtiment de service de Parcs Canada et du bâtiment technique de la patinoire réfrigérée

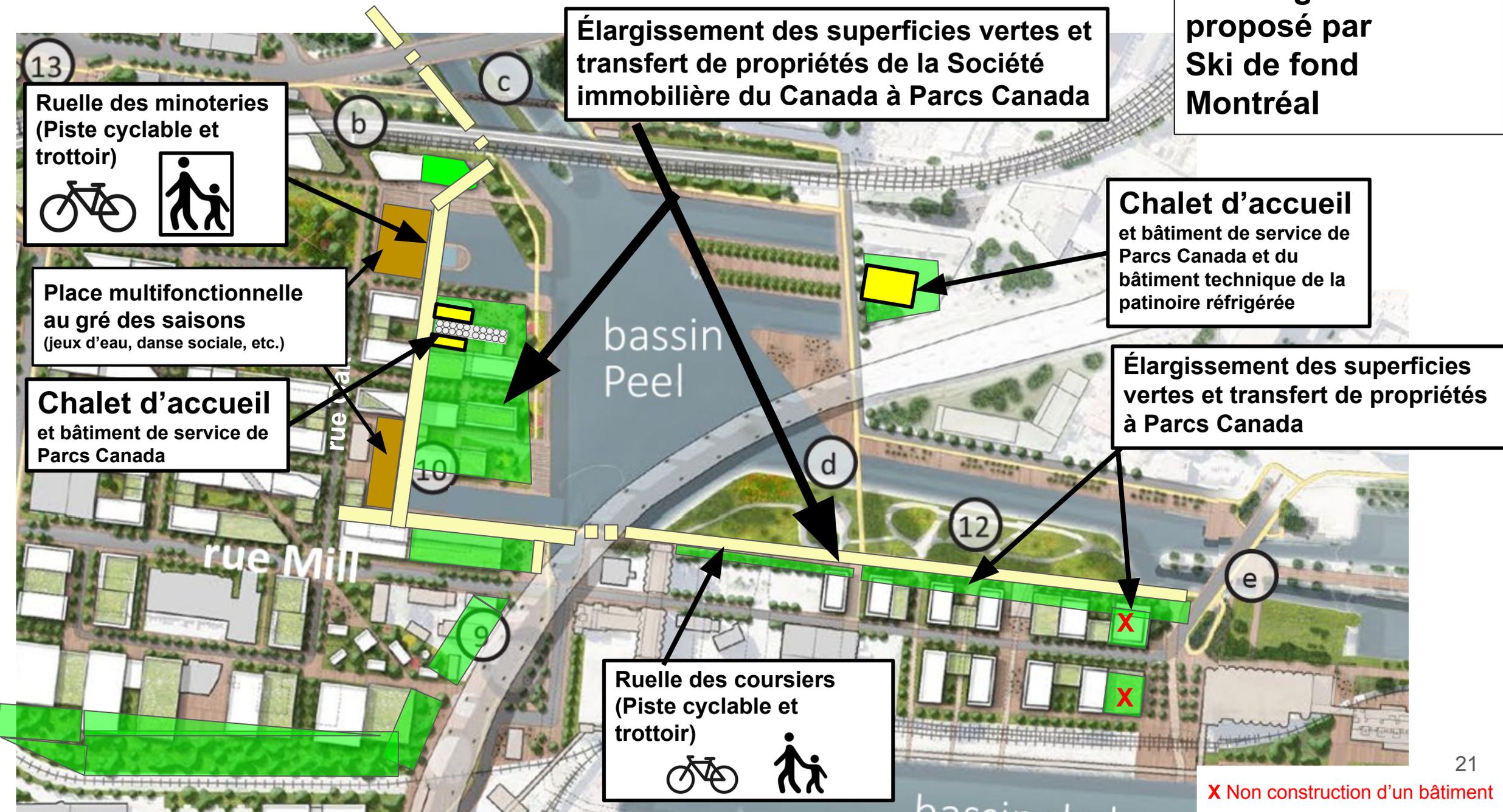
Élargissement des superficies vertes et transfert de propriétés à Parcs Canada

Ruelle des minoteries (Piste cyclable et trottoir)

Place multifonctionnelle au gré des saisons (jeux d'eau, danse sociale, etc.)

Chalet d'accueil et bâtiment de service de Parcs Canada

Ruelle des coursiers (Piste cyclable et trottoir)



X Non construction d'un bâtiment

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Aménagement proposé par Ski de fond Montréal

Élargissement des superficies vertes et transfert de propriétés de la Société immobilière du Canada à Parcs Canada

Chalet d'accueil et bâtiment de service de Parcs Canada et du bâtiment technique de la patinoire réfrigérée

Élargissement des superficies vertes et transfert de propriétés à Parcs Canada

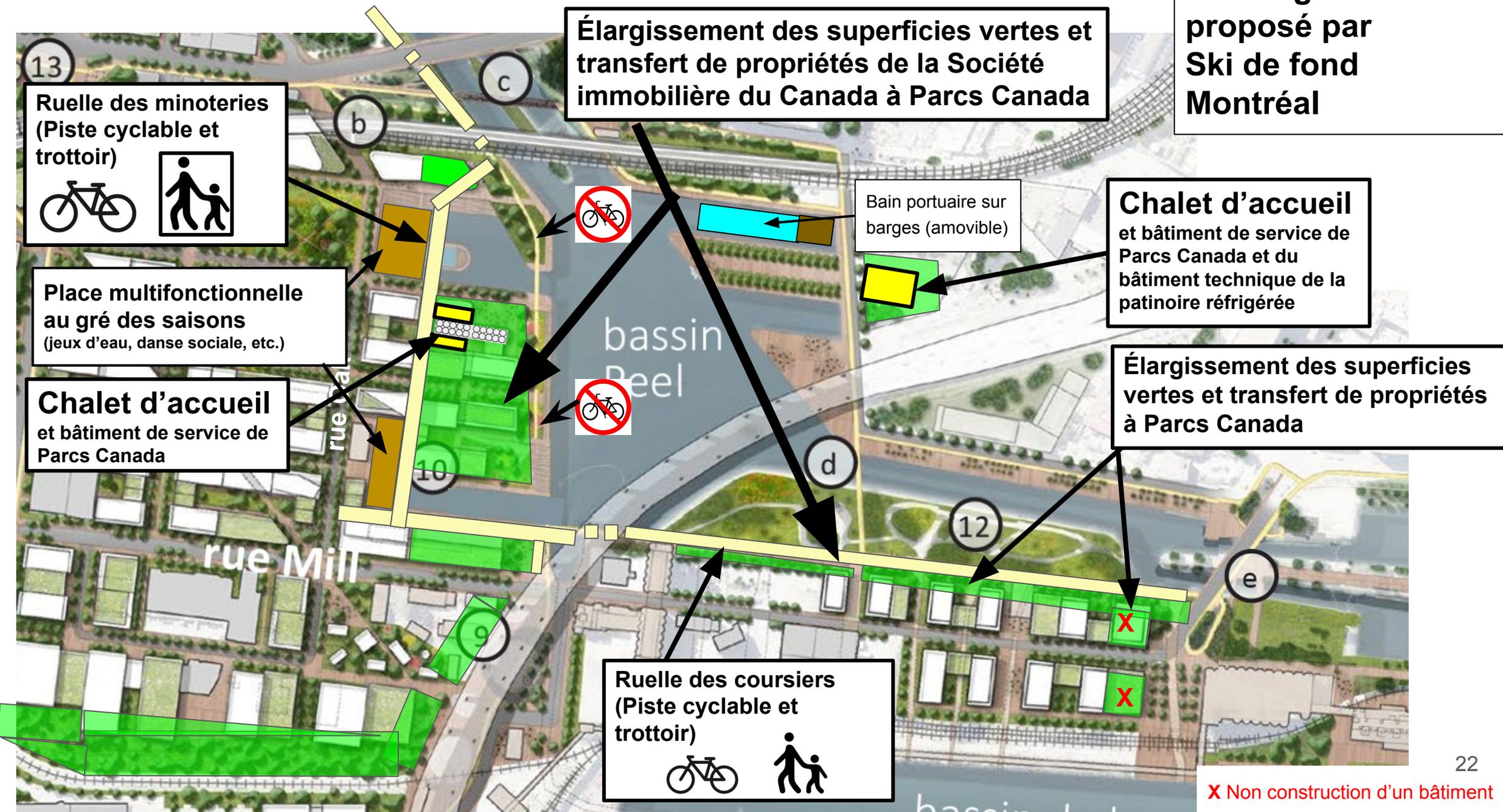
Ruelle des minoteries (Piste cyclable et trottoir)

Place multifonctionnelle au gré des saisons (jeux d'eau, danse sociale, etc.)

Chalet d'accueil et bâtiment de service de Parcs Canada

Ruelle des coursiers (Piste cyclable et trottoir)

Bain portuaire sur barges (amovible)



X Non construction d'un bâtiment

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Aménagement proposé par Ski de fond Montréal

Élargissement des superficies vertes et transfert de propriétés de la Société immobilière du Canada à Parcs Canada

Chalet d'accueil et bâtiment de service de Parcs Canada et du bâtiment technique de la patinoire réfrigérée

Élargissement des superficies vertes et transfert de propriétés à Parcs Canada

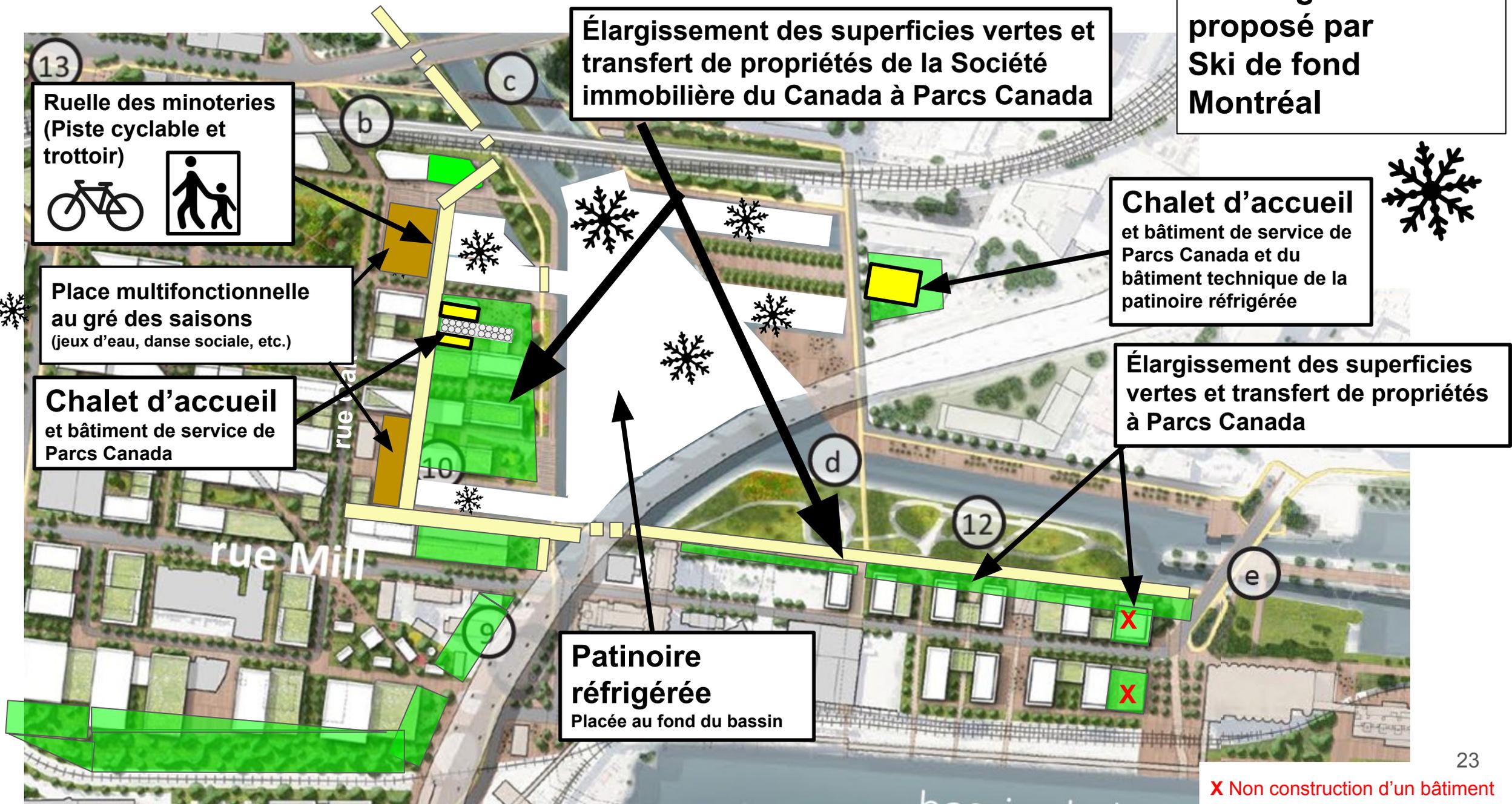
Patinoire réfrigérée
Placée au fond du bassin

Ruelle des minoteries
(Piste cyclable et trottoir)



Place multifonctionnelle au gré des saisons
(jeux d'eau, danse sociale, etc.)

Chalet d'accueil et bâtiment de service de Parcs Canada

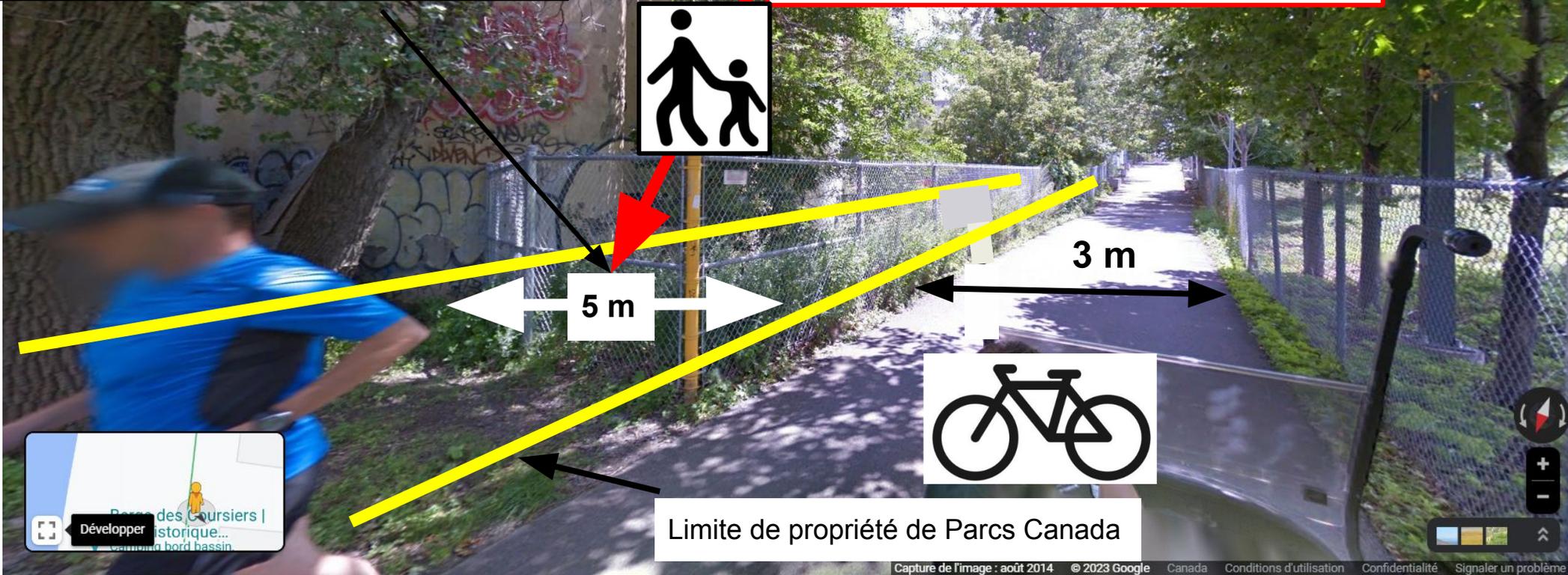


X Non construction d'un bâtiment

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Bande de terrains où il y a des vestiges des prises d'eau des conduites hydrauliques des moulins à eau (voir photo sur la prochaine page)

Transfert de propriétés à Parcs Canada en **prévision d'un trottoir**



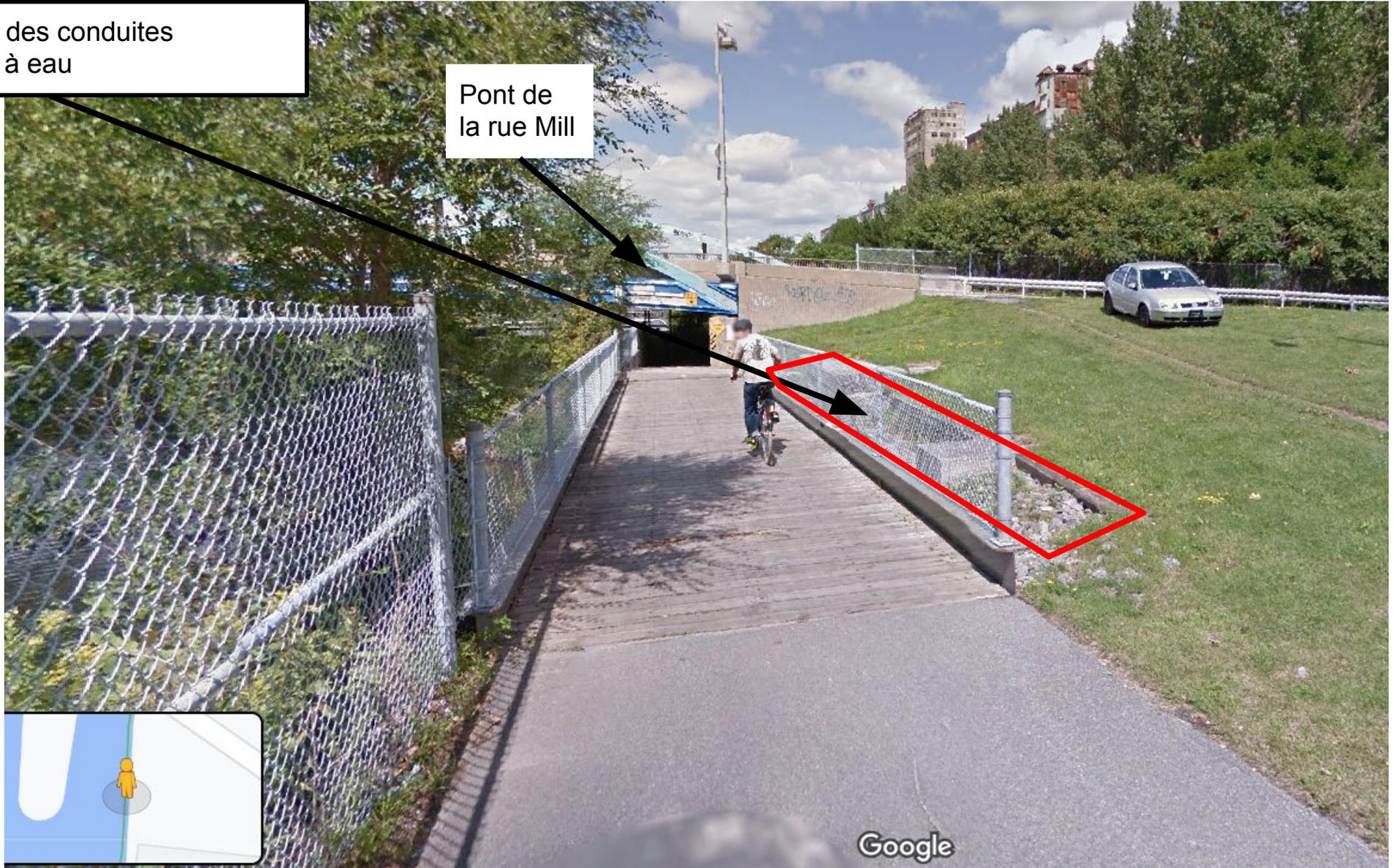
Parc Berges des Coursiers

- Transfert de propriétés de la SIC à Parcs Canada de requis pour assurer la cohabitation piétons/cyclistes

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Vestiges des prises d'eau des conduites hydrauliques des moulins à eau

Pont de la rue Mill

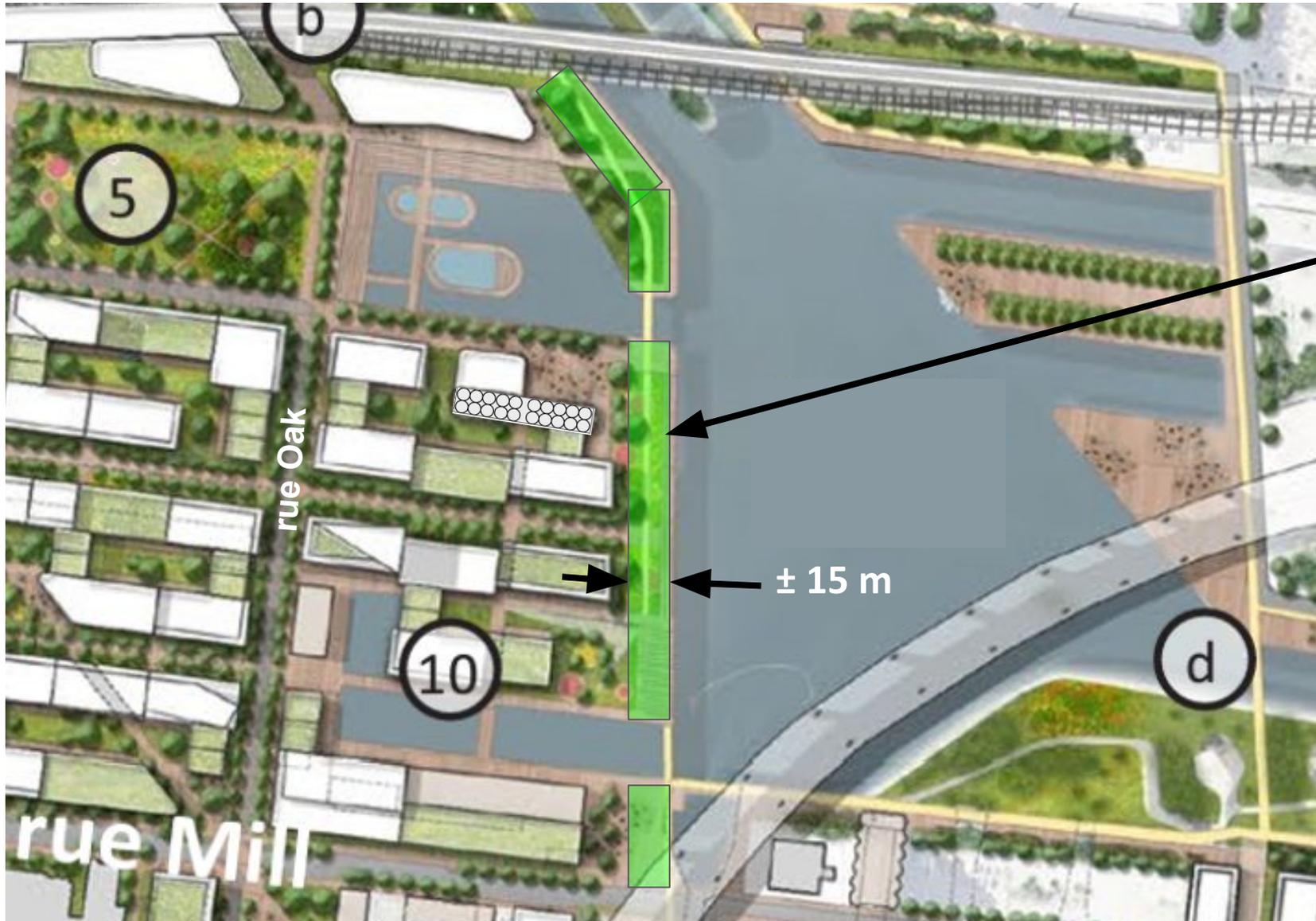


Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur



Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Vue en plan du bassin Peel



Largueur de l'espace vert de
± 15 m

L'aménagement proposé dans le plan directeur du secteur Bridge-Bonaventure. prévoit un parc linéaire de 15 m de largeur pour Parcs Canada.

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Vue en plan du bassin Peel

Largeur de l'espace vert de
75 m



**Place multifonctionnelle
au gré des saisons**
(jeux d'eau, danse sociale, etc.)



Propriétés actuel de Parcs
Canada (± 15 m)

Proposition
d'agrandissement des
terrains de Parcs Canada



ruelle des minoteries

rue O

rue Mill

Silos P&H Milling

60 m

155 m

± 15 m

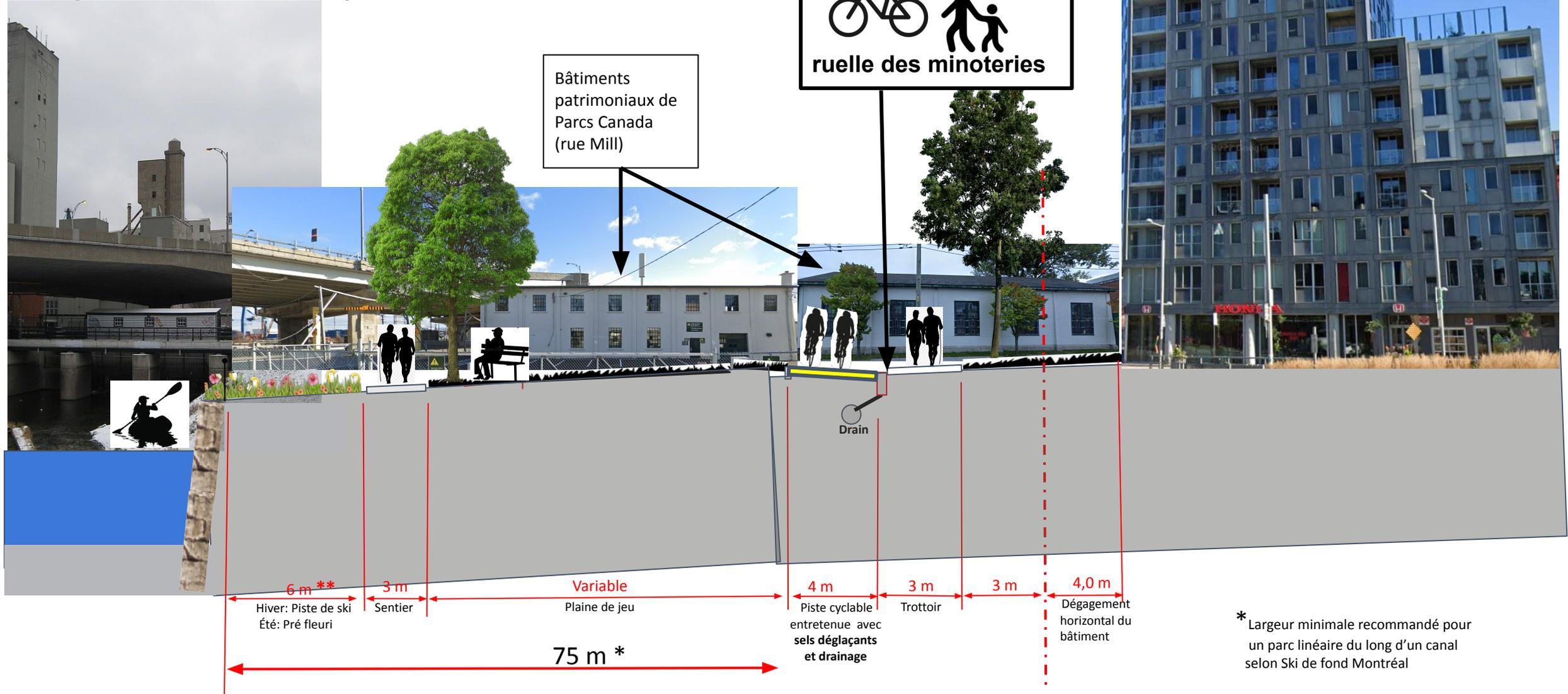
Rive droite du bassin Peel

- Transfert de propriétés de la SIC à Parcs Canada de requis pour assurer la cohabitation piétons/cyclistes/skieurs



Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Coupe transversale des quais du côté ouest du bassin Peel

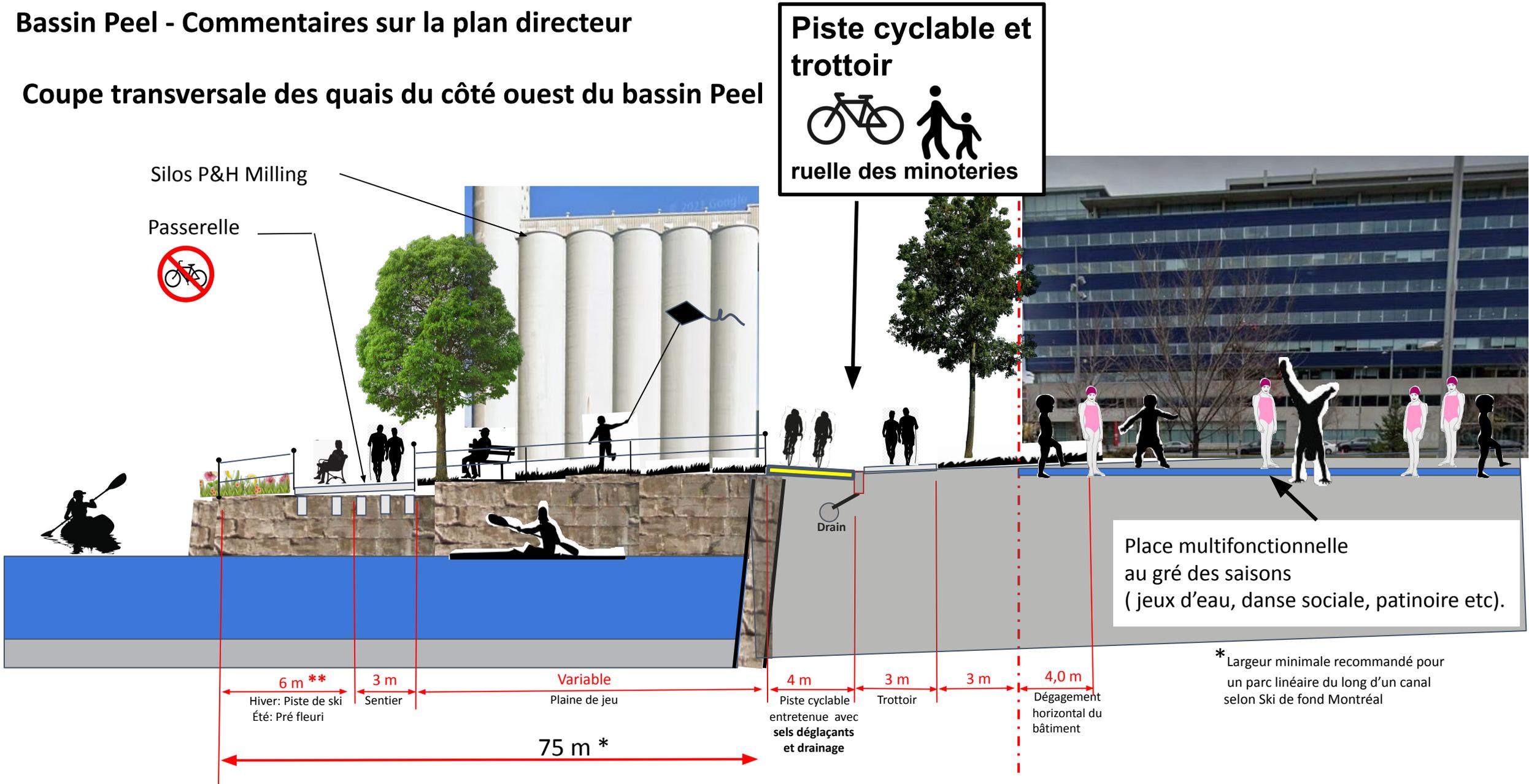


COUPE A - en été.
P.A.E.

* Largeur minimale recommandé pour un parc linéaire du long d'un canal selon Ski de fond Montréal

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Coupe transversale des quais du côté ouest du bassin Peel

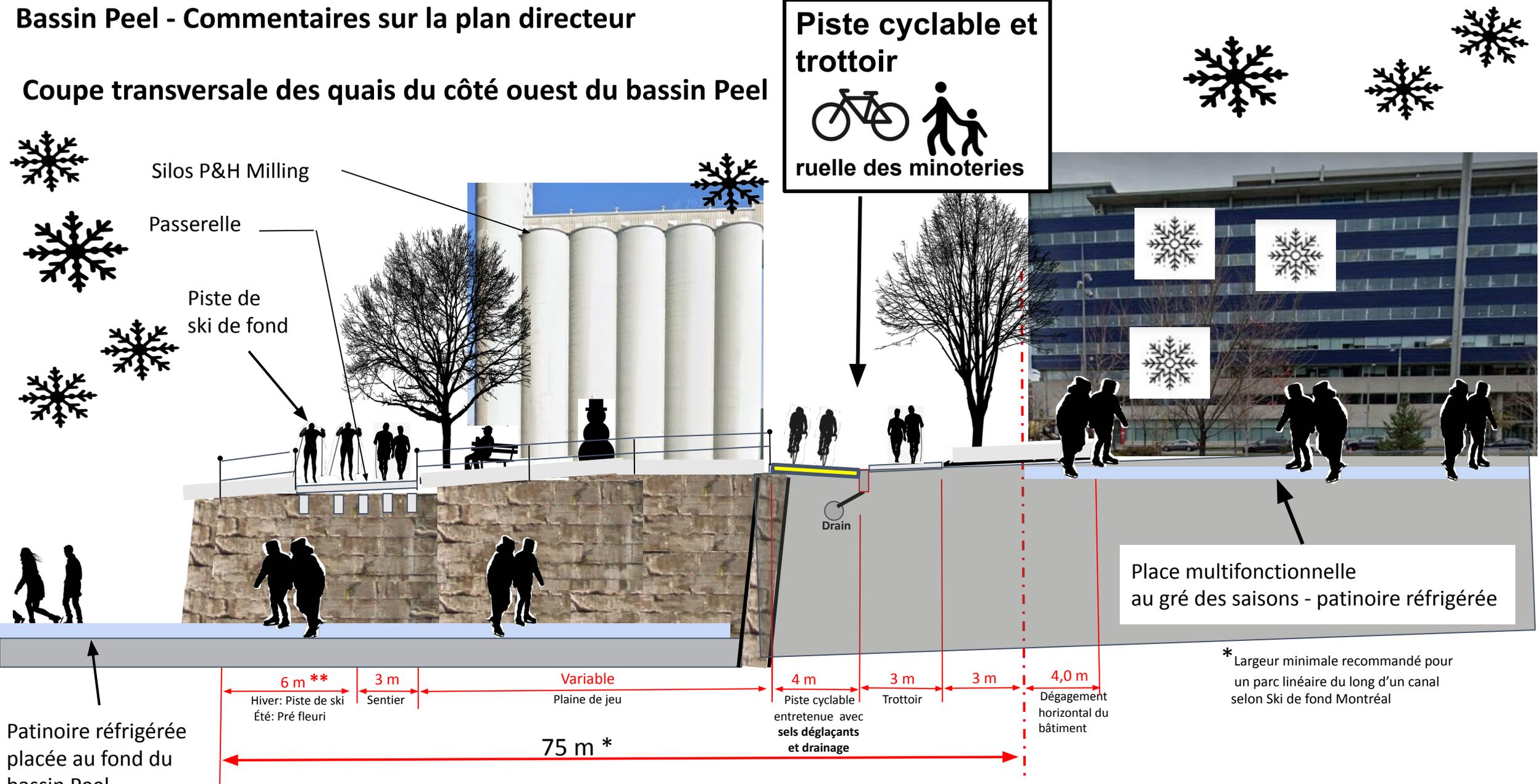


COUPE B - en été
P.A.E.

* Largeur minimale recommandée pour un parc linéaire du long d'un canal selon Ski de fond Montréal

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Coupe transversale des quais du côté ouest du bassin Peel



* Largeur minimale recommandée pour un parc linéaire du long d'un canal selon Ski de fond Montréal

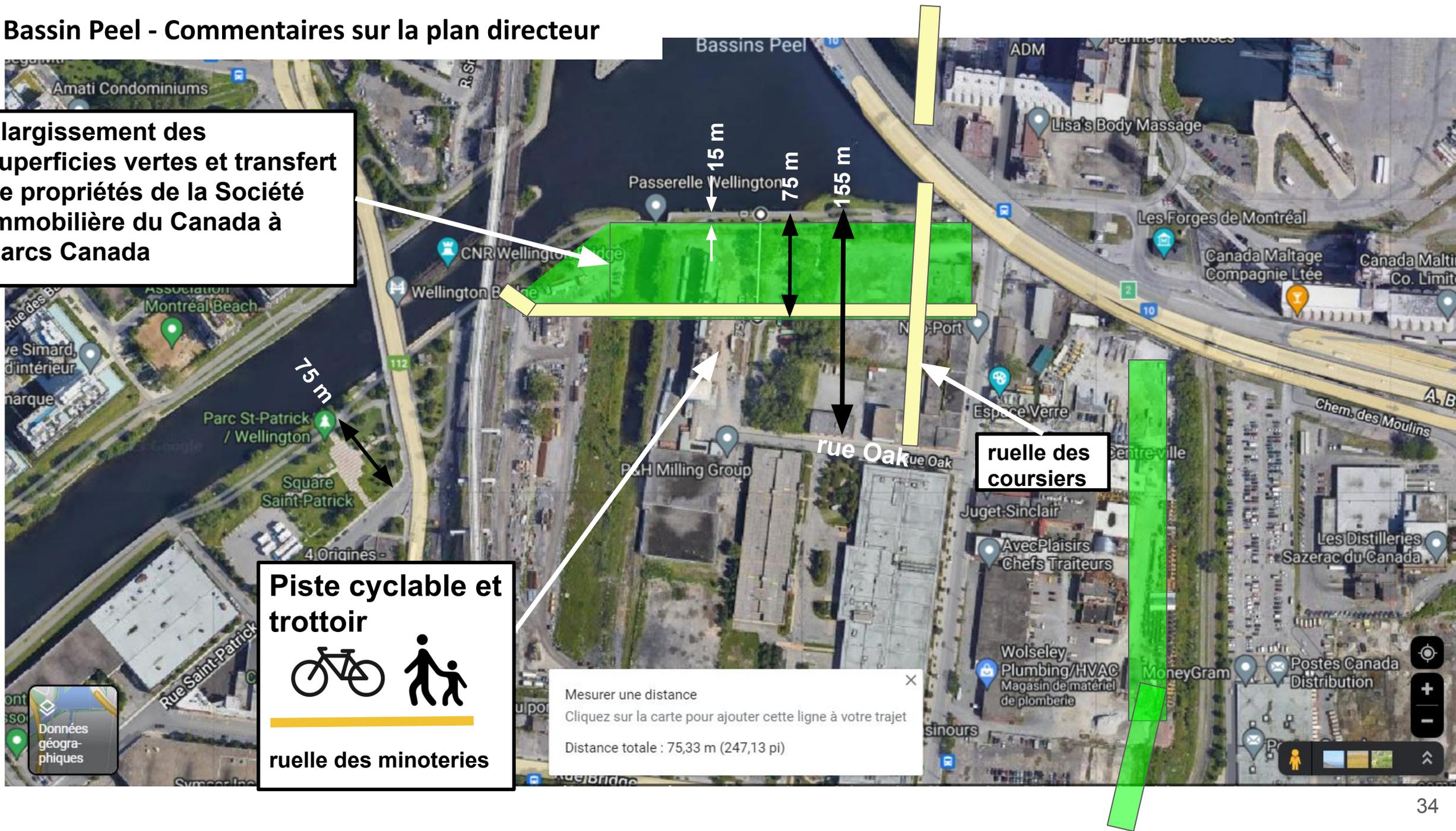
COUPE B - en hiver
P.A.E.

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur



Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Élargissement des superficies vertes et transfert de propriétés de la Société immobilière du Canada à Parcs Canada



Piste cyclable et trottoir

ruelle des minoteries

Mesurer une distance
Cliquez sur la carte pour ajouter cette ligne à votre trajet
Distance totale : 75,33 m (247,13 pi)

Marge de recul

Lieu historique national du
Canal-de-Lachine

Mémoire présenté à l'OCPM
Secteur Bridge-Bonaventure
Septembre 2019

5.7. L'interface entre le canal et les secteurs voués au redéveloppement

Extrait du mémoire de Parcs Canada 2019 (p.25) Surlignage par Ski de fond Montréal

« Parcs Canada souhaite également partager ses préoccupations quant à l'impact de l'implantation et du gabarit des nouvelles constructions en bordure du Canal-de-Lachine. En effet, la volumétrie et la densité des bâtiments généralement proposés dépassent la hauteur des bâtiments industriels patrimoniaux qui font le charme et la reconnaissance du lieu historique national. Ainsi, cela contribue à modifier considérablement l'apparence de ce dernier.

De plus, il est important de mentionner que l'implantation de nouvelles constructions, souvent sans marge de recul par rapport au lieu historique national, affecte le caractère public, la gestion et l'entretien du lieu par Parcs Canada. À cet effet, l'Agence tient à travailler avec la Ville à la mise en place et au respect d'un dégagement minimal par rapport à la limite de propriété du lieu et ce, d'une part, afin d'assurer le maintien du caractère public du site et la pleine autonomie des bâtiments qui se développent aux abords.

Par souci de protection du lieu historique national, cette distance minimale, **d'au moins quatre mètres (4 m)**, devrait faire partie intégrante des règlements de zonage des arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie. Ceci s'applique aussi bien aux constructions qui s'implanteront aux abords de la rue Mill que celles aux abords du bassin Peel.

À titre d'exemple, pour le lieu historique national du Canal-Rideau situé en Ontario, **une zone tampon de trente mètres (30 m) adjacente aux limites du canal est respectée par les municipalités traversées le long du tracé de 200 kilomètres.** »



Marge de recul

Ski de fond Montréal **est d'accord** avec la proposition de Parcs Canada d'offrir, au minimum, **une marge de recul de 4 m.**

Considérant que les terrains limitrophes au parc du canal Lachine appartiennent majoritairement à des sociétés de la Couronne du gouvernement fédéral, Ski de fond Montréal considère qu'il serait opportun d'élargir les propriétés de Parcs Canada de 75 m entre le bassin Peel et la rue Oak afin d'offrir une meilleur expérience aux visiteurs et permettre la création d'aire de détente, de zones de contemplation et d'aires propices pour favoriser la biodiversité.

Pointe du Moulin

Propriétés de la Société immobilière du Canada à être transféré à Parcs Canada

Ski de fond Montréal propose que les terrains encadrés d'un trait rouge soit transférés à l'agence Parcs Canada

Espaces vert appartenant à la Société immobilière du Canada



Propriétés de Parcs Canada

| | | | | | | | |
|-----------------|--------------------------|---------------------|----------------|----------------|--------------|------------------------|---------|
| ARRONDISSEMENTS | LE SUD-OUEST VILLE-MARIE | PARCS CANADA | PISTE DU CANAL | 0 50 100 200 m | JUILLET 2017 | PLAN DIRECTEUR | CARTE 3 |
| | | PARC ET ESPACE VERT | SENTIER PIÉTON | | | SECTEUR DU BASSIN PEEL | |

La gestion des eaux pluviales

Lieu historique national du
Canal-de-Lachine

Mémoire présenté à l'OCPM
Secteur Bridge-Bonaventure
Septembre 2019

Extrait du mémoire de Parcs Canada 2019 (p.27) Surlignage par Ski de fond Montréal

5.10. La gestion des eaux pluviales

« La gestion de l'eau du secteur représente également un enjeu d'importance pour Parcs Canada, dans la mesure où le canal est souvent identifié, par les tiers, comme infrastructure pouvant recevoir des eaux pluviales. L'ajout de rejets d'eau additionnels vers le canal de Lachine entraînerait forcément des impacts hydrauliques ayant des conséquences sur le maintien de l'intégrité des infrastructures du canal –un ouvrage d'ingénierie de retenue d'eau –ainsi que sur la qualité de l'eau.

À cette fin, le redéveloppement du secteur Bridge-Bonaventure doit s'accompagner d'un exercice de planification globale des impacts hydrauliques des rejets d'eaux vers le canal de Lachine. Dans cette optique, la mise en place de pratiques de gestion durables des eaux de ruissellement à la source et de traitement in situ devrait être privilégiée.»

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P103/8-79_parcs_canada.pdf

La gestion des eaux pluviales

Ski de fond Montréal **est d'accord** avec la proposition de Parcs Canada que le canal Lachine ne doit pas recevoir de l'eau de pluie provenant des terrains avoisinant le canal.

Considérant le projet futur d'aménager le fond du bassin Peel, le bassin Wellington et bassin Tate en période hivernale, Ski de fond Montréal ne considère que le rejet d'eau pluviale en période hivernale ne doit pas être permis car le bassin est exondé.

Un bassin exondé permet un usage par les citoyens du fond du bassin Peel pour des activités hivernales.



Canal Rideau

La gestion des eaux pluviales

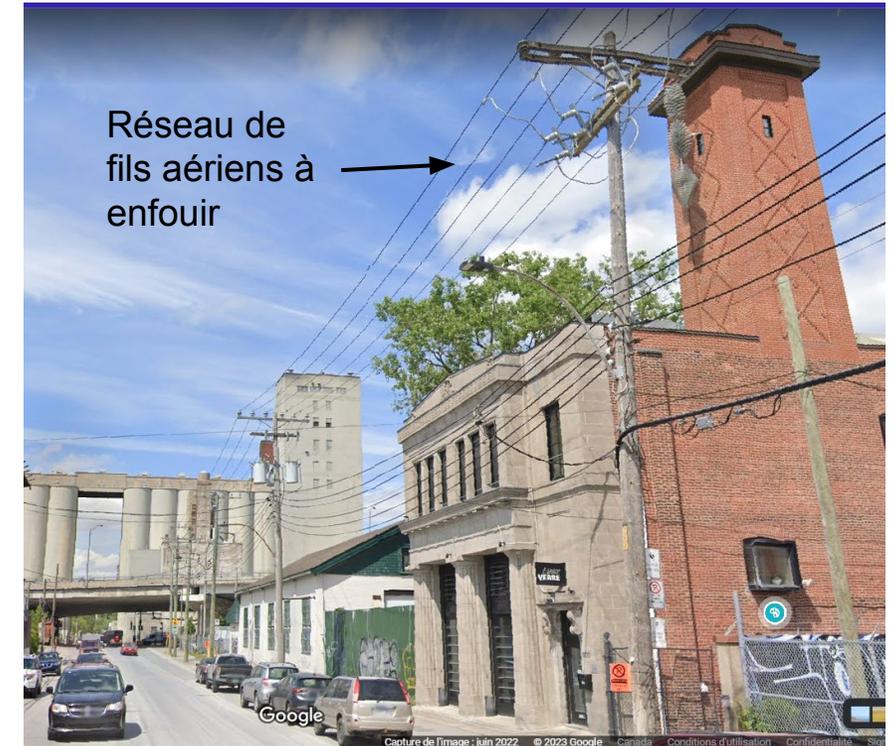
Un réseau d'égouts à refaire !

L'infrastructure des égouts existants est sans doute vétuste et devra être refaite. Le réseau actuel est un réseau d'égout unitaire.

Sur la prochaine diapositive, est montrée une proposition d'un réseau d'égout **pluvial** indépendant du canal Lachine et ne se déversant pas dans le collecteur d'eau usées de la Ville.

Ceci permettra, sans doute, de régler la problématique d'imperméabilisation des superficies causée par la construction d'édifices et ainsi respecter l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/Q-2.%20r.%202>



Égout vétuste

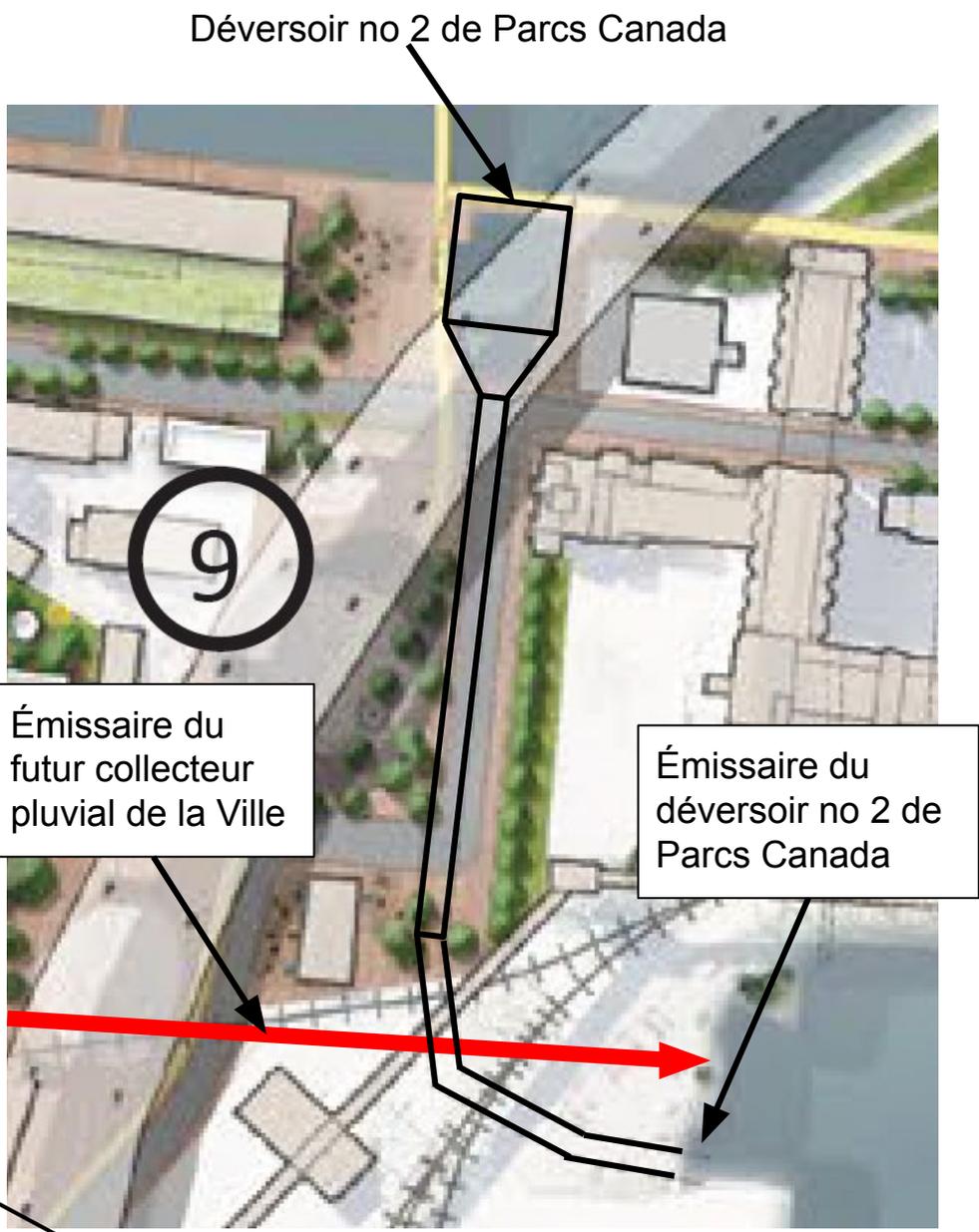
Crédit photo: Andrew Edmond

<https://www.andrewemond.com/works/sublevels/>

La gestion des eaux pluviales



Proposition d'un nouveau système d'égout pluvial



Déversoir no 2 de Parcs Canada

Émissaire du futur collecteur pluvial de la Ville

Émissaire du déversoir no 2 de Parcs Canada

Détail

**Doit-on avoir
du vélo d'hiver
Partout ?**



L'interface piétons/cyclistes de transport

Lieu historique national du

Canal-de-Lachine

Mémoire présenté à l'OCPM

Secteur Bridge-Bonaventure

Septembre 2019

Extrait du mémoire de Parcs Canada 2019 (p.27)- Surlignage et caractères en gras par Ski de fond Montréal

5.9. Le développement des réseaux de transports cyclables et actifs

« La consolidation et le développement de transports cyclables et actifs est un objectif qui touche particulièrement Parcs Canada dans la gestion du Canal-de-Lachine. En effet, depuis son aménagement en 1978, la piste multifonctionnelle qui longe le canal est devenue une composante structurante du réseau de transport cyclable et actif du réseau montréalais. Quoique destinée à être une piste récréative, la piste du canal joue, depuis plusieurs décennies, un rôle de premier plan pour le transit quotidien de milliers d'usagers. Ce double usage – circulation de transit et circulation récréative – a pour effet de créer son lot de conflits entre usagers, notamment en ce qui a trait au partage de la piste. Parcs Canada œuvre d'ailleurs à créer des aménagements qui puissent réduire les risques de collisions entre les piétons et les cyclistes et assurer la sécurité des nombreux usagers.

Le développement du réseau et des infrastructures de transports cyclables et actifs de la Ville de Montréal, plus particulièrement ceux qui se connectent à la piste du canal de Lachine, aura un impact sur un réseau déjà fortement utilisé. À cet effet, Parcs Canada tient à préciser qu'elle privilégie une circulation active récréative, et ce, dans le but d'inviter les usagers à profiter de la présence du canal et de ses attraits culturels et paysagers. Tout nouvel accès à la piste du canal de Lachine devra se faire en concertation avec Parcs Canada. Les aménagements nécessaires à l'intégration des liens approuvés devront être planifiés et financés par les promoteurs. »

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P103/8-79_parcs_canada.pdf

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Une meilleure cohabitation des différents usages hivernaux

Doit-on avoir du vélo d'hiver - Partout ?

Le vélo d'hiver versus la marche et le ski de fond

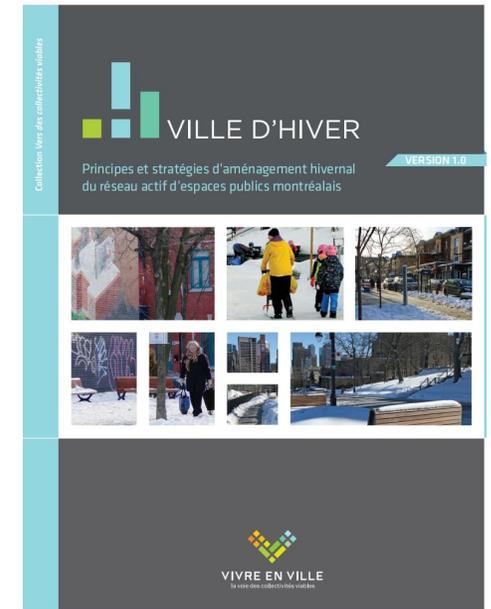
La planification et l'entretien des aménagements doivent répondre aux besoins des différents usagers comme les marcheurs et les skieurs de fond.

« La rareté des espaces linéaires et enneigés en continu rend d'autant plus précieuses les occasions de pratiquer le ski de fond en ville. Le réseau de vélo d'hiver doit donc être complémentaire et parallèle au réseau de ski de fond afin de proposer une variété d'activités pour faire bouger dehors et rejoindre une plus grande variété de publics cibles. » Extrait de Ville d'hiver p.27, de Vivre en ville (2018)

Recommandation de Ski de fond Montréal

L'engouement du vélo d'hiver ne doit pas se faire au dépend de la marche et du ski de fond. Les liens potentiels en ski de fond doivent être conservés et mis en place.

Une rue est munie d'infrastructures adéquates pour le vélo d'hiver. Elle est munie d'un réseau de drainage qui permet épandre des sels de déglçage sans endommager le gazon du parc linéaire et l'équipement de déneigement de la Ville est performant. L'aménagement des rues autour du bassin Peel doit être fait pour faciliter le vélo de transit au gré des saisons. Les sentiers de Parcs Canada doivent être réservés, dans la mesure du possible, à un usage récréatif.



<https://vivreenville.org/villedhiver>



Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Une meilleure cohabitation des différents usages hivernaux

Doit-on avoir du vélo d'hiver - Partout ?

Recommandation de Ski de fond Montréal:

Nous recommandons, lorsque possible :

- au parc linéaire du canal Lachine et le bassin Peel,
- sur la future promenade riveraine du long du fleuve,
- près du corridor du REM situé à l'est de la rue Marc-Cantin,

Que le plan directeur du secteur Bridge Bonaventure prévoit un aménagement hivernal cyclable **sur les rues et ruelles adjacentes** afin d'offrir des conditions agréables pour le vélo d'hiver,

Ailleurs, dans les espaces verts, il est recommandé en hiver que des sentiers "blancs" soient créés. Ces sentiers intégreront la marche hivernale et le ski de fond.

De plus, nous recommandons que des sentiers blancs pour des marcheurs et des aménagements pour le ski de fond comme transport actif soit implanté aux endroits suivants sur l'île de Montréal:

- parc linéaire du Vieux-Port
- du long du chemin du contour du Mont-Royal,
- dans le cimetière Côte-des-Neiges
- au campus de la montagne de l'Université de Montréal
- sur les terrains de l'ancien hôpital Royal Victoria
- dans les divers parcs de l'île de Montréal

À ces endroits, nous recommandons que les arrondissements concernés prévoient un aménagement hivernal **cyclable** sur les rues adjacentes.

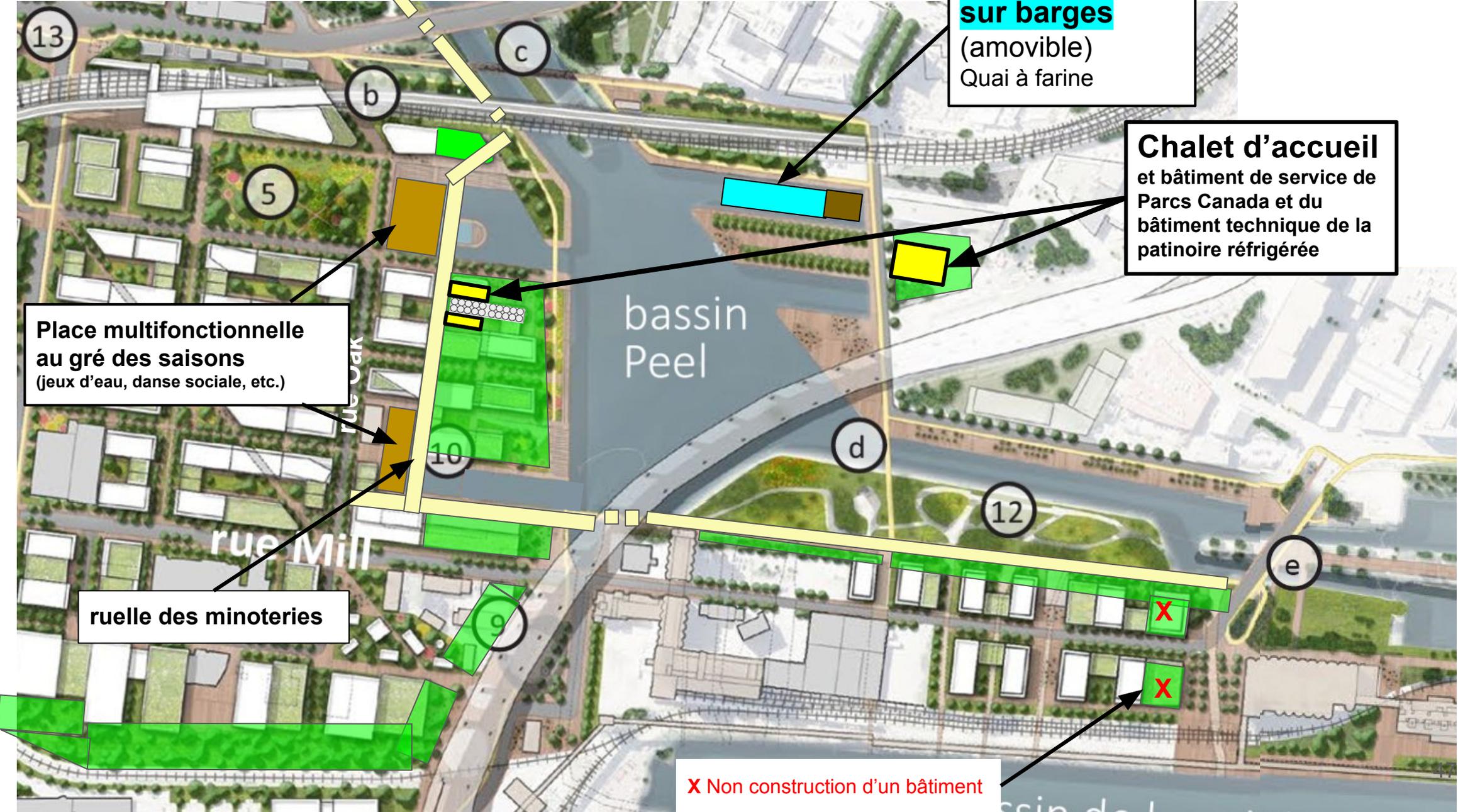


Sentier blanc - parc Angrignon

Bain portuaire

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

- Bain portuaire



Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

- Bain portuaire

Nous proposons que le bain portuaire montré au plan directeur soit amovible et que sa localisation soit placée au *Quai à farine*, près de l'extrémité sud de la rue Peel (intersection des rues Brennan et de la Commune).

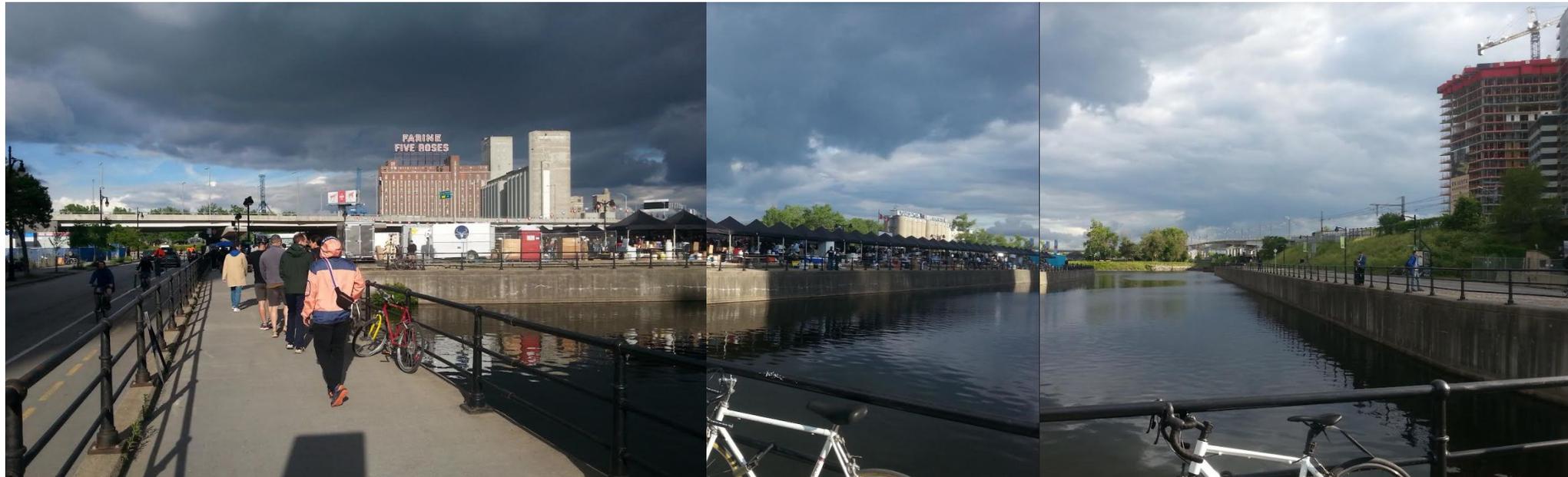
Le bain sur barges, étant amovible, permettrait un usage plus polyvalent de lieux et une plus grande flexibilité événementielle. Le bain portuaire pourrait être déplacé à divers endroits le long du canal Lachine au cours de l'été. Les barges seraient munis d'un système de filtration garantissant une bonne qualité de l'eau.

Sur la photo à droite, nous voyons un exemple de bain portuaire aménagé sur des barges à Paris



Bain portuaire -Paris

<https://twitter.com/projetmontreal/status/888009968565329920>



Bassin Peel - Quai à farine

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur



Crédit photo Parcs Canada



Site de la berge des Coursiers - Rive droite du canal de Lachine

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur



Crédit photo: Parcs Canada



Intégrons l'hiver !!



Crédit photo: Laglisse.ca



Crédit photo: Patin Patin - Écorécéo Vieux Port



Crédit photo: arrondissement Verdun



Crédit photo: Parcs Canada

**DOIT-ON PRÉVOIR UN
CHALET D'ACCUEIL ?**



OBJECTIF 4

Assurer une interface publique et attrayante avec un espace vert public

item 4.5

«Favoriser l'occupation d'un local situé au rez-de-chaussée et faisant face au parc linéaire du Canal-de-Lachine et au bassin Wellington, par un usage à caractère public, afin de contribuer à son animation.»

Référence item 4.5 du Plan directeur (page 67)

item 4.5 (Révisé par Ski de fond Montréal)

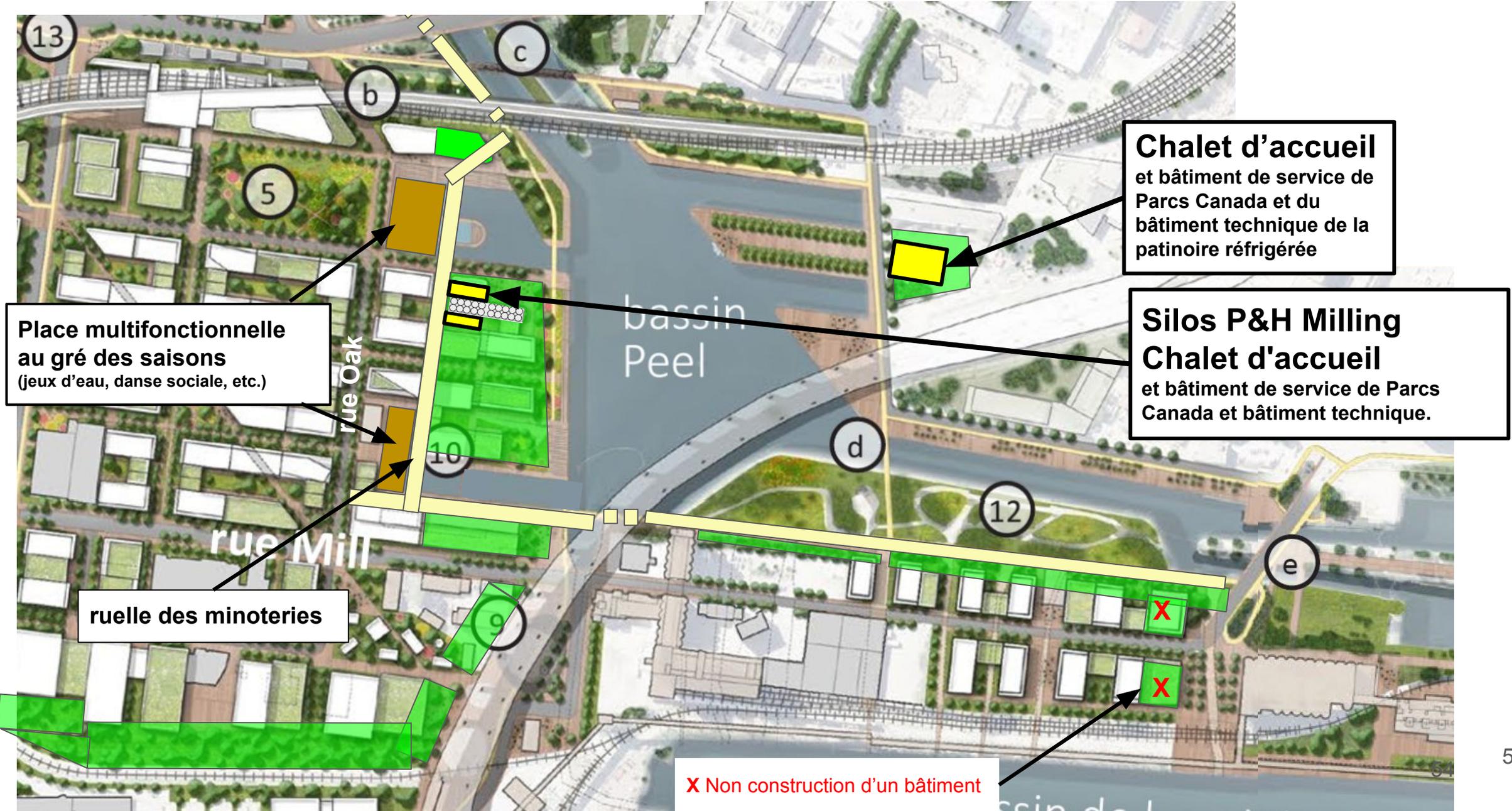
La Ville ou Parcs Canada doit ériger un chalet d'accueil faisant face au parc linéaire du Canal-de-Lachine et au bassin Wellington, **pour** un usage à caractère public, afin de contribuer à son animation.

Le chalet doit être d'une superficie pour permettre l'animation des lieux et du bassin Peel par les groupes communautaires, par des clubs sportifs et par des organismes privés spécialisés au gré des saisons.

Le chalet doit avoir une superficie adéquate pour accueillir des salles mécaniques pour un futur espace public muni de fontaines, de jeux d'eau et d'une salle mécanique pour une patinoire réfrigérée.

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Construction d'un chalet d'accueil



Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

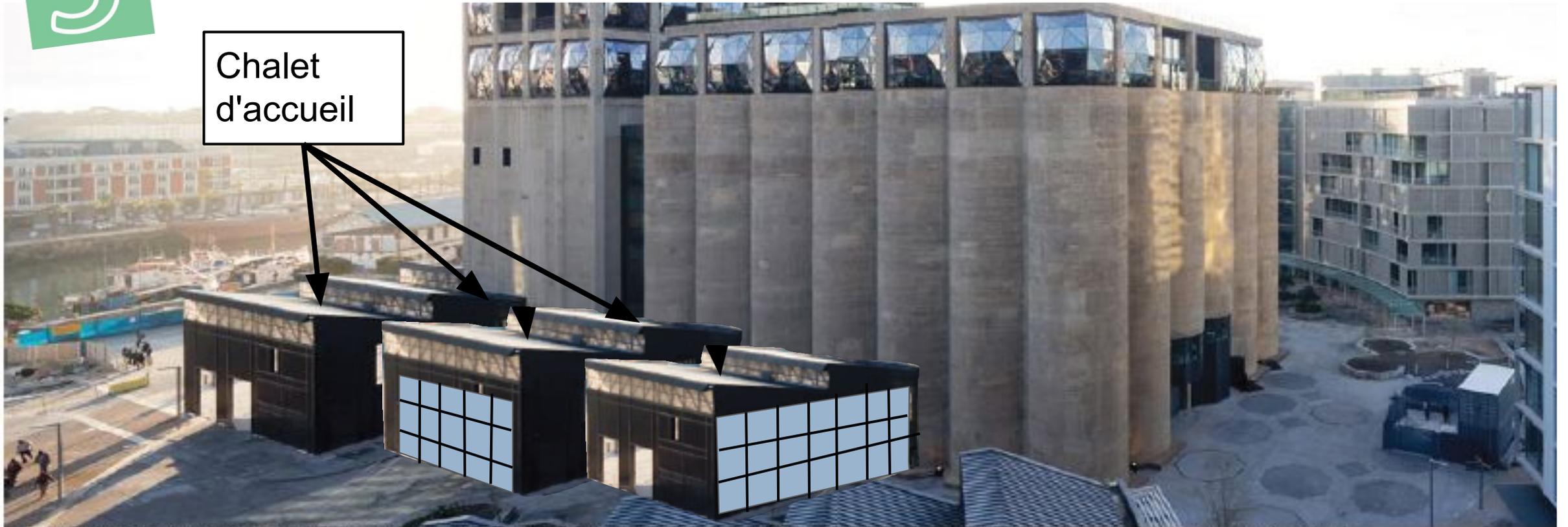
Construction d'un chalet d'accueil

OBJECTIF 4

Assurer une interface publique et attrayante avec un espace vert public



Chalet
d'accueil



Exemple de réhabilitation de silos, Musée Zeitz d'art contemporain d'Afrique, Capetown, Afrique du Sud (source : Artnews.com)

Simulation des silos P&H Milling - Côté ouest

Bassin Peel - Commentaires sur la plan directeur

Construction d'un chalet d'accueil



OBJECTIF 4

*Assurer une interface publique
espace vert public*



Crédit photo: arrondissement Verdun



Yves Bourque

<https://www.lecourriersud.com/le-courrier-sud/yves-bourque-surpasse-ses-limites/>



Croquecurl, La Fourche, Winnipeg

<https://www.theforks.com/blog/68/croquecurl-how-to>



**Programme
Plein Air
Interculturel**

ASSOCIATION
RÉCRÉATIVE
MILTON ♥ PARC



<https://www.pleinairinterculturel.com/2023/05/rapport-hiver-2023/>

Annexe

Future promenade riveraine

- ancienne autoroute Bonaventure

Annexe - Future promenade riveraine

- ancienne autoroute Bonaventure

Nouvelle passerelle
Doit être conçu pour une utilisation au gré des saisons
Vélos piétons, skieurs

Nouvelle passerelle
Doit être conçu pour une utilisation au gré des saisons
Vélos et piétons

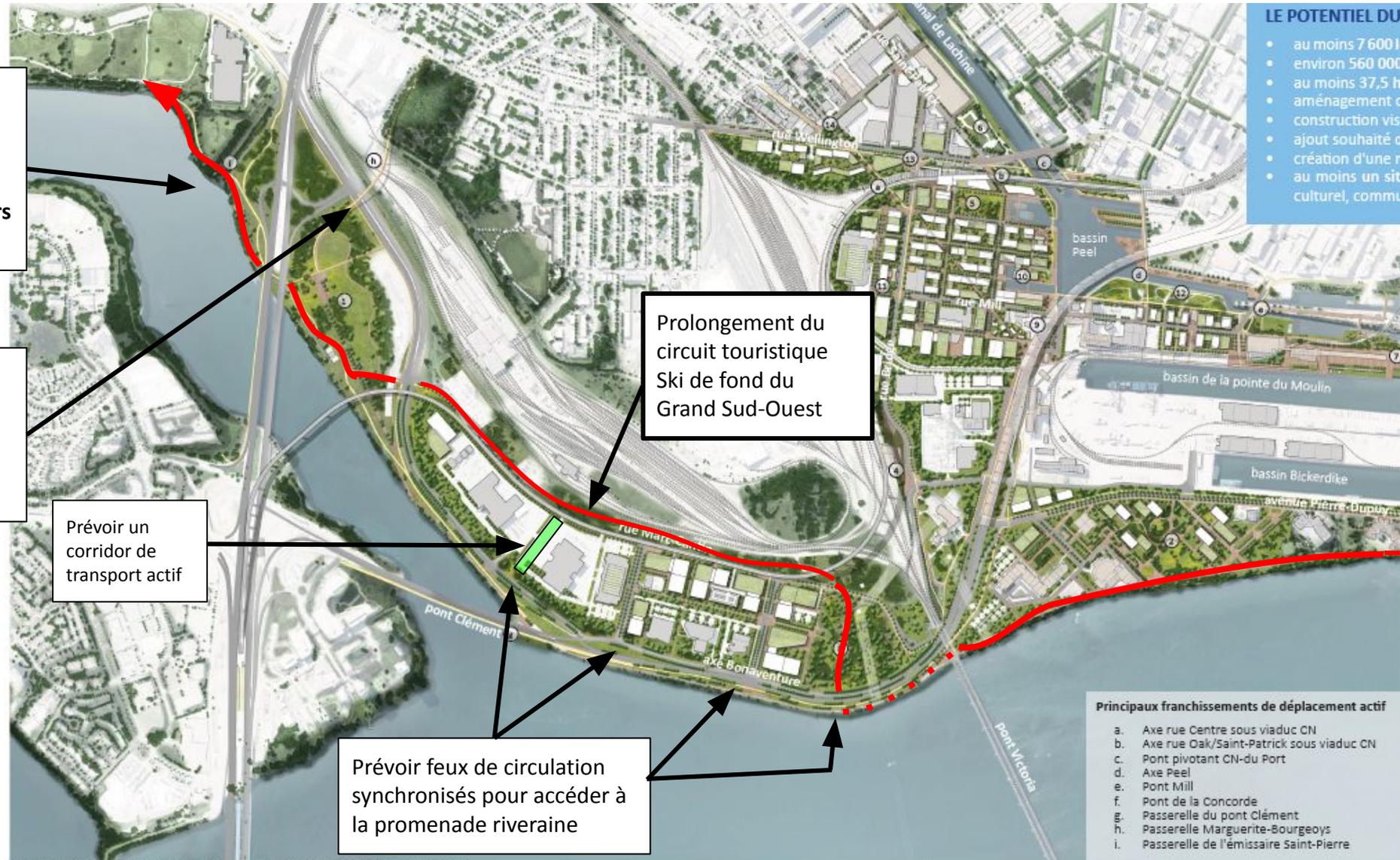
Prévoir un corridor de transport actif

Prolongement du circuit touristique Ski de fond du Grand Sud-Ouest

Prévoir feux de circulation synchronisés pour accéder à la promenade riveraine

- LE POTENTIEL DU**
- au moins 7 600 h
 - environ 560 000
 - au moins 37,5 h
 - aménagement d
 - construction vis
 - ajout souhaité d
 - création d'une r
 - au moins un sit
 - culturel, commu

- Principaux franchissements de déplacement actif**
- Axe rue Centre sous viaduc CN
 - Axe rue Oak/Saint-Patrick sous viaduc CN
 - Pont pivotant CN-du Port
 - Axe Peel
 - Pont Mill
 - Pont de la Concorde
 - Passerelle du pont Clément
 - Passerelle Marguerite-Bourgeois
 - Passerelle de l'émissaire Saint-Pierre

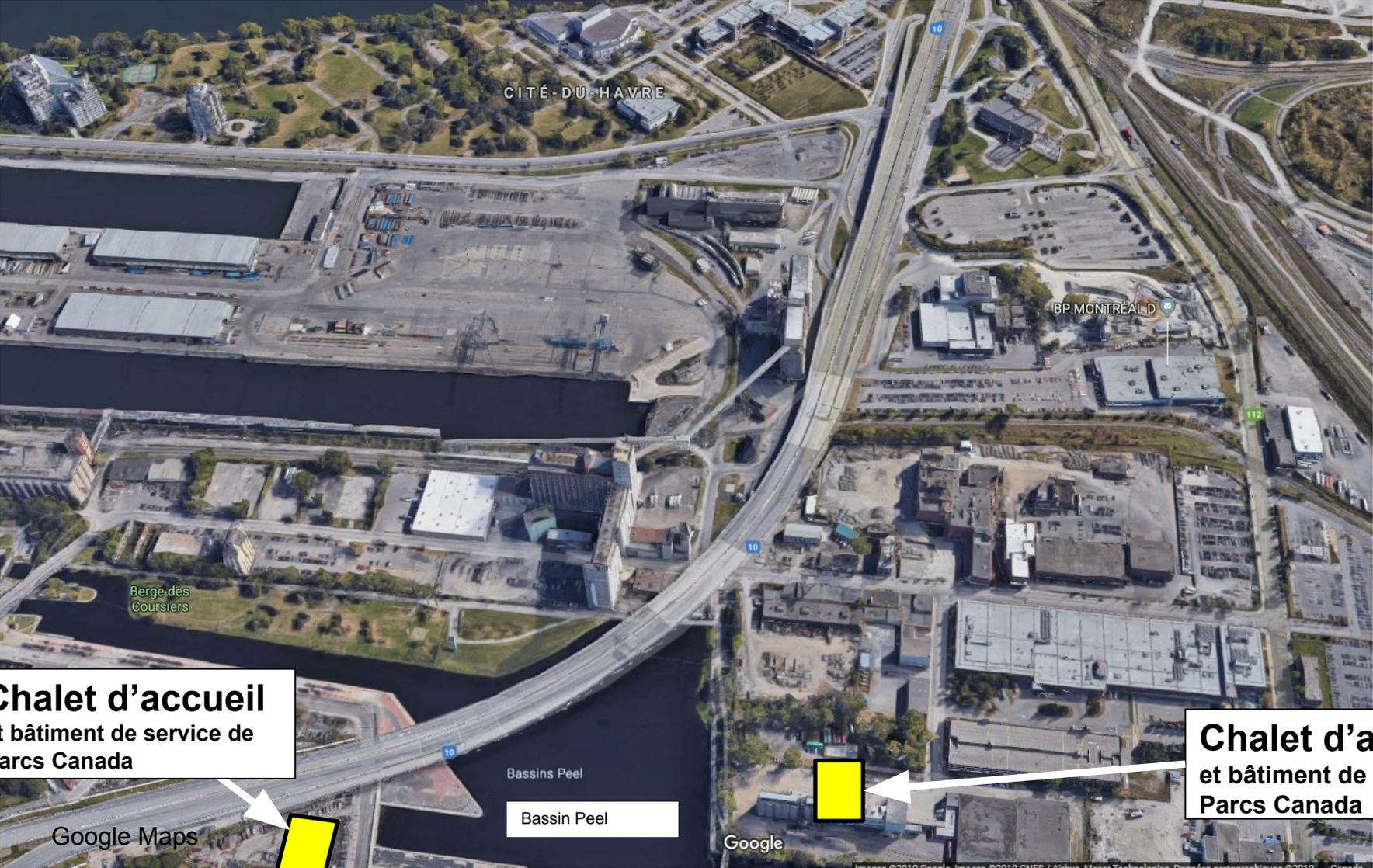


réf. Page 36
du plan directeur

Annexe

Création de parcs

Annexe Création de parcs



**Chalet d'accueil
et bâtiment de service de
Parcs Canada**

**Chalet d'accueil
et bâtiment de service de
Parcs Canada**

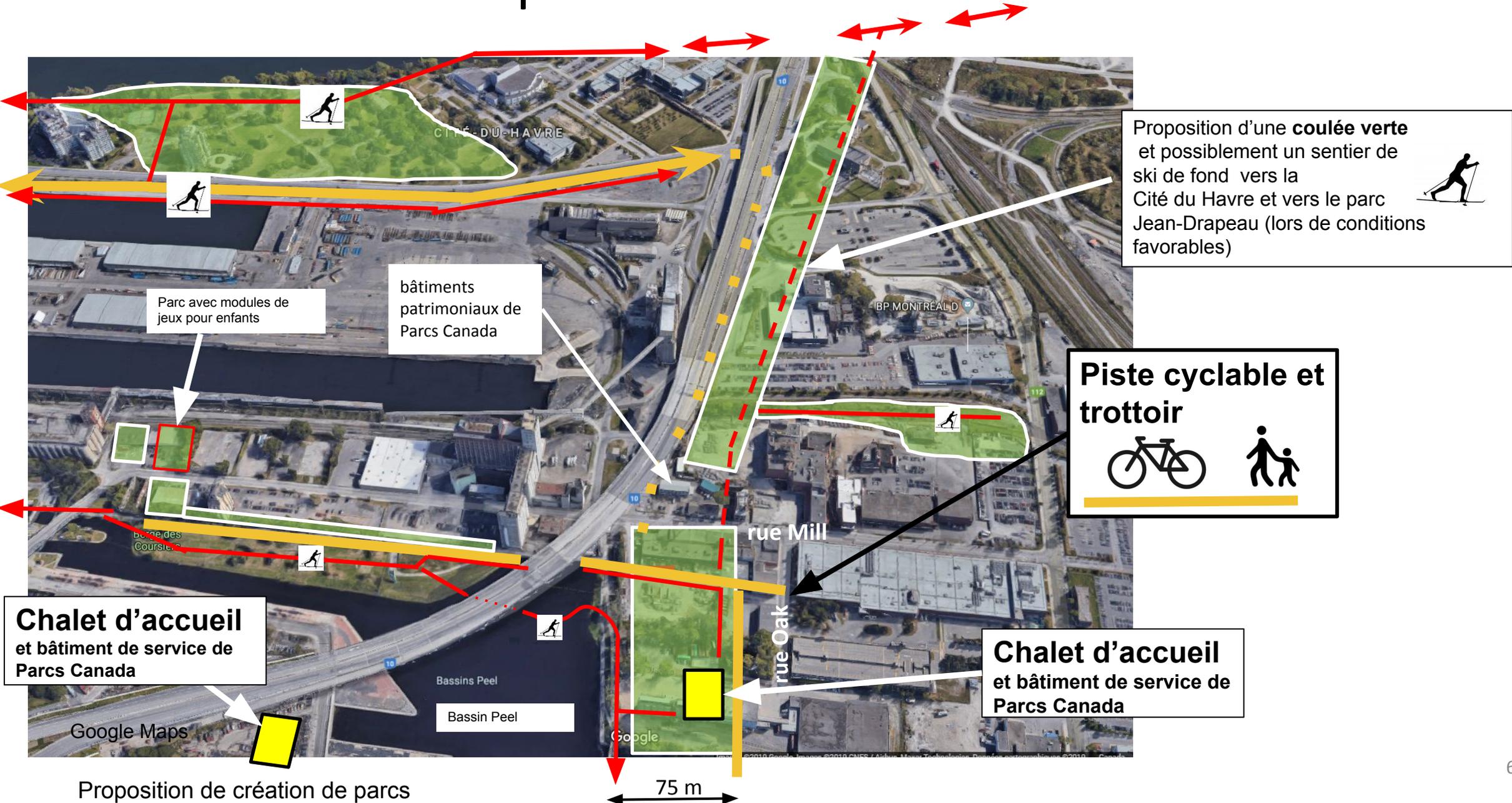
Google Maps

Bassins Peel
Bassin Peel

Google

Proposition de création de parcs

Annexe Création de parcs



Chalet d'accueil
et bâtiment de service de
Parcs Canada

Chalet d'accueil
et bâtiment de service de
Parcs Canada

Proposition de création de parcs

Annexe Création de parcs Cité du Havre- Parc des vestiges



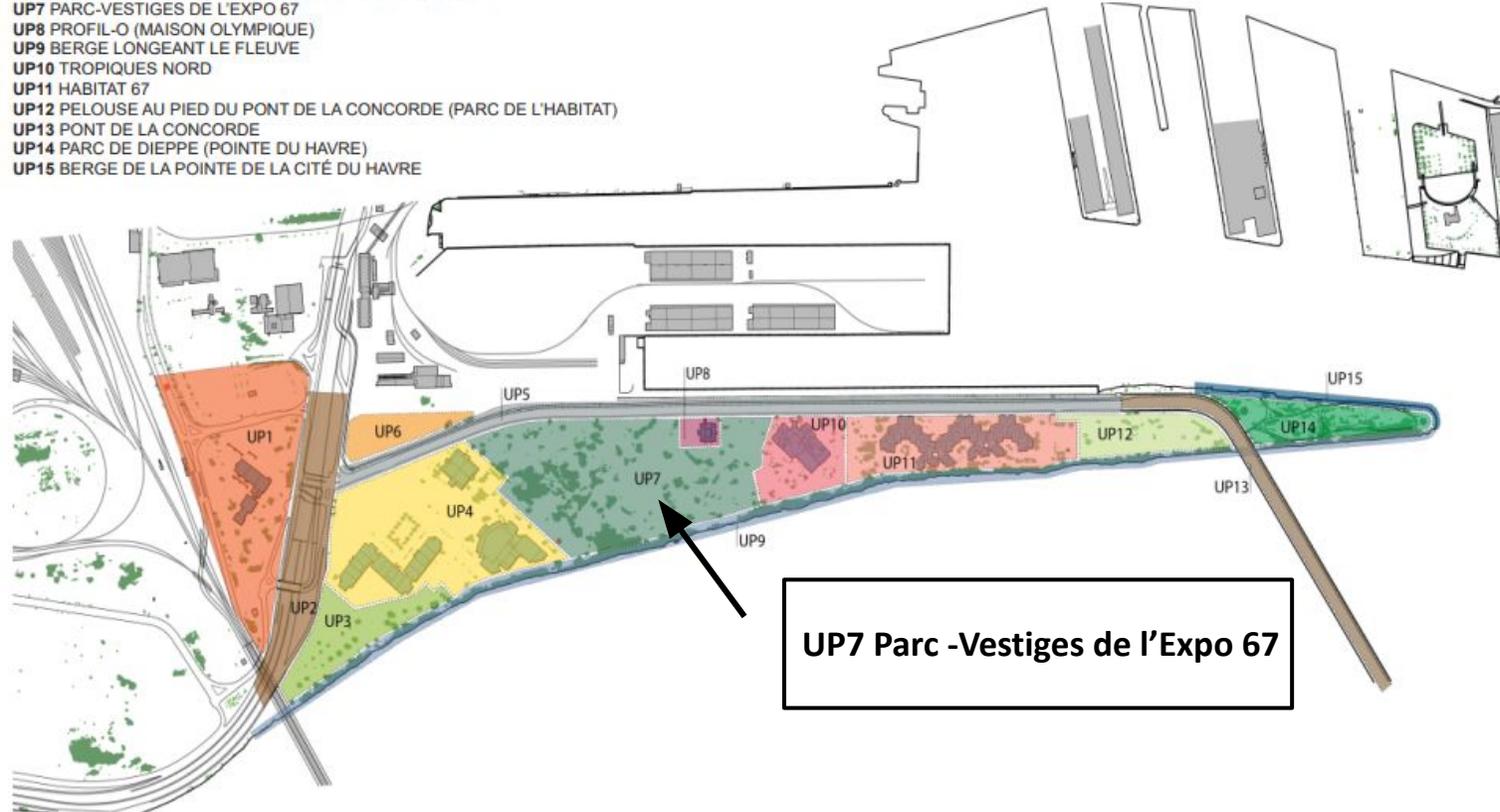
Proposition de protection de cet espace vert à la Cité du Havre

Annexe Création de parcs Cité du Havre- Parc des vestiges

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA CITÉ DU HAVRE
Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

CITÉ DU HAVRE
Unités paysagères

- UP1 ENCLAVE BRIDGE-BONAVENTURE (VICTORIATOWN)
- UP2 TABLIER DE L'AUTOROUTE BONAVENTURE
- UP3 POINTE AU PIED DU PONT VICTORIA
- UP4 PÔLE CULTUREL ET PERMANENT DE L'EXPO 67
- UP5 AVENUE PIERRE-DUPUY
- UP6 PLACE D'ACCUEIL (STATIONNEMENT CASINO-PORT)
- UP7 PARC-VESTIGES DE L'EXPO 67
- UP8 PROFIL-O (MAISON OLYMPIQUE)
- UP9 BERGE LONGEANT LE FLEUVE
- UP10 TROPIQUES NORD
- UP11 HABITAT 67
- UP12 PELOUSE AU PIED DU PONT DE LA CONCORDE (PARC DE L'HABITAT)
- UP13 PONT DE LA CONCORDE
- UP14 PARC DE DIEPPE (POINTE DU HAVRE)
- UP15 BERGE DE LA POINTE DE LA CITÉ DU HAVRE

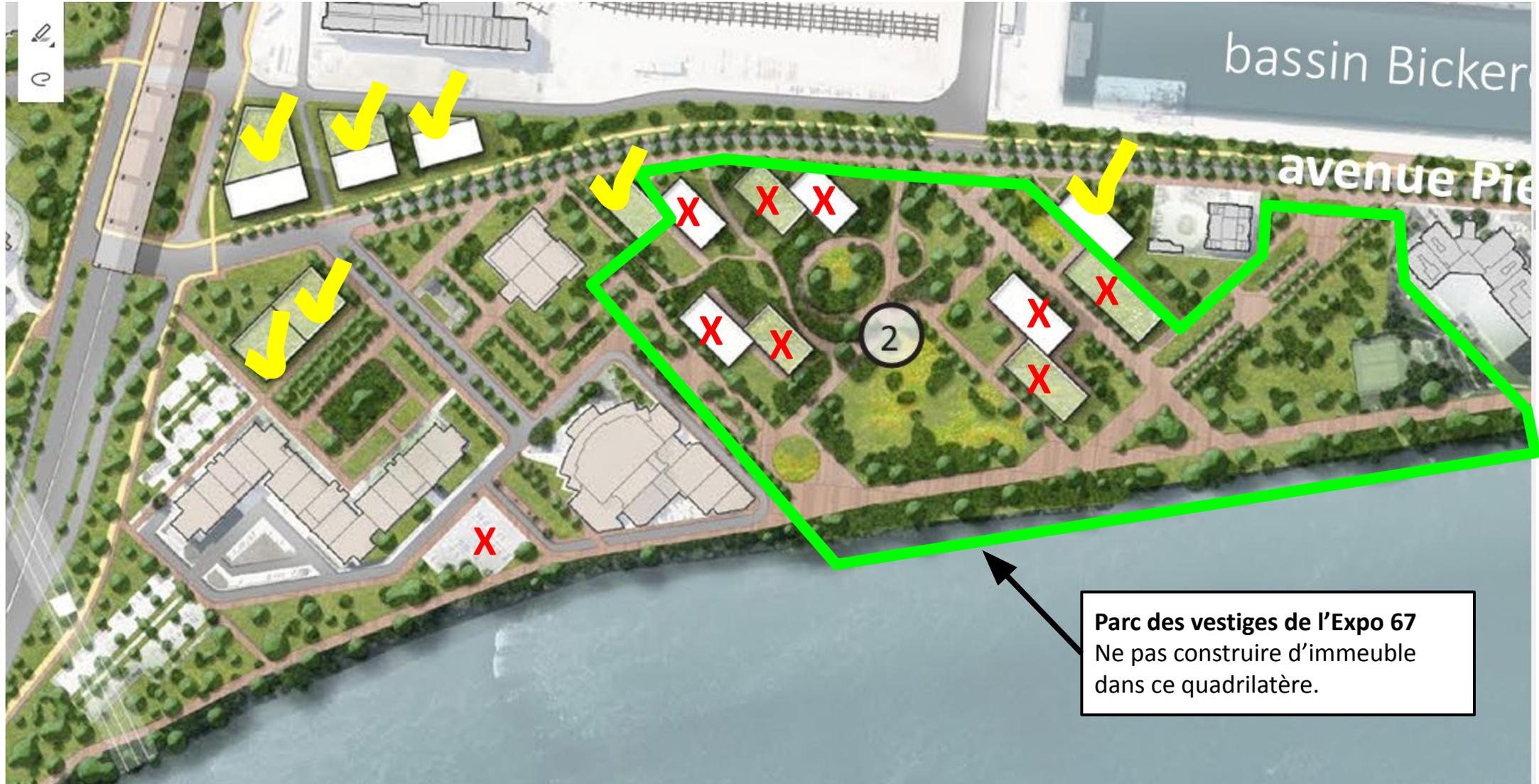


Plan de la Cité du Havre avec ses unités paysagères

Source : Jonathan Cha, 2019

Annexe Création de parcs

Cité du Havre- Parc des vestiges



Annexe Création de parcs Cité du Havre- Parc des vestiges

30 %



<https://www.guepe.qc.ca/parc-nature-de-la-pointe-aux-prairies/>

Espace verts protégés

Objectifs PMAD: 17% du territoire

Objectifs COP-15: 30% du territoire

Ratio d'espace verts sur l'île de Montréal:

- en 2015: _____ 6 % *

Nous croyons que la Ville de Montréal doit prendre les mesures nécessaires pour protéger les espaces verts privés et les espaces verts institutionnels en mettant en place les mesures de zonage requises et aussi prévoir l'acquisition de ces terrains pour assurer leur maintien comme espace vert et blanc pour les générations futures.

Notons que la Cité du Havre a été construite dans le lit du fleuve durant les années soixante. Nous croyons que, comme mesure de compensation à ce remblayage, cet espace vert de la Cité du Havre devrait être naturalisé en limitant le nombre de bâtiments dans l'actuel parc des Vestiges.

* réf. Ratio d'espaces verts

<https://cmm.qc.ca/communiqués/protection-des-milieux-naturels-la-cmm-demande-de-nouveaux-pouvoirs-pour-atteindre-les-objectifs-du-pmad/>

Annexe
Création de voies
de transport actif hivernales

Parcours touristique de ski de fond



Notes

 Piste de ski de fond actuelle

 Piste de ski de fond future

Site Ski de fond du Grand Sud-Ouest

<http://www.skigrandsudouest.com/>

Réf. Carte Corporation du Pôle des rapides

*Future promenade fluviale proposée par la Communauté métropolitaine de Montréal sur la digue de la voie Maritime **

* Aménagement de la digue de la voie Maritime Réf. Présentation du 17 avril 2023 de Rémi Lemieux, Chef d'équipe – Bureau de projet de la Trame verte et bleue. Politiques, interventions et développement, Communauté métropolitaine de Montréal

Promenade fluviale du Grand Montréal



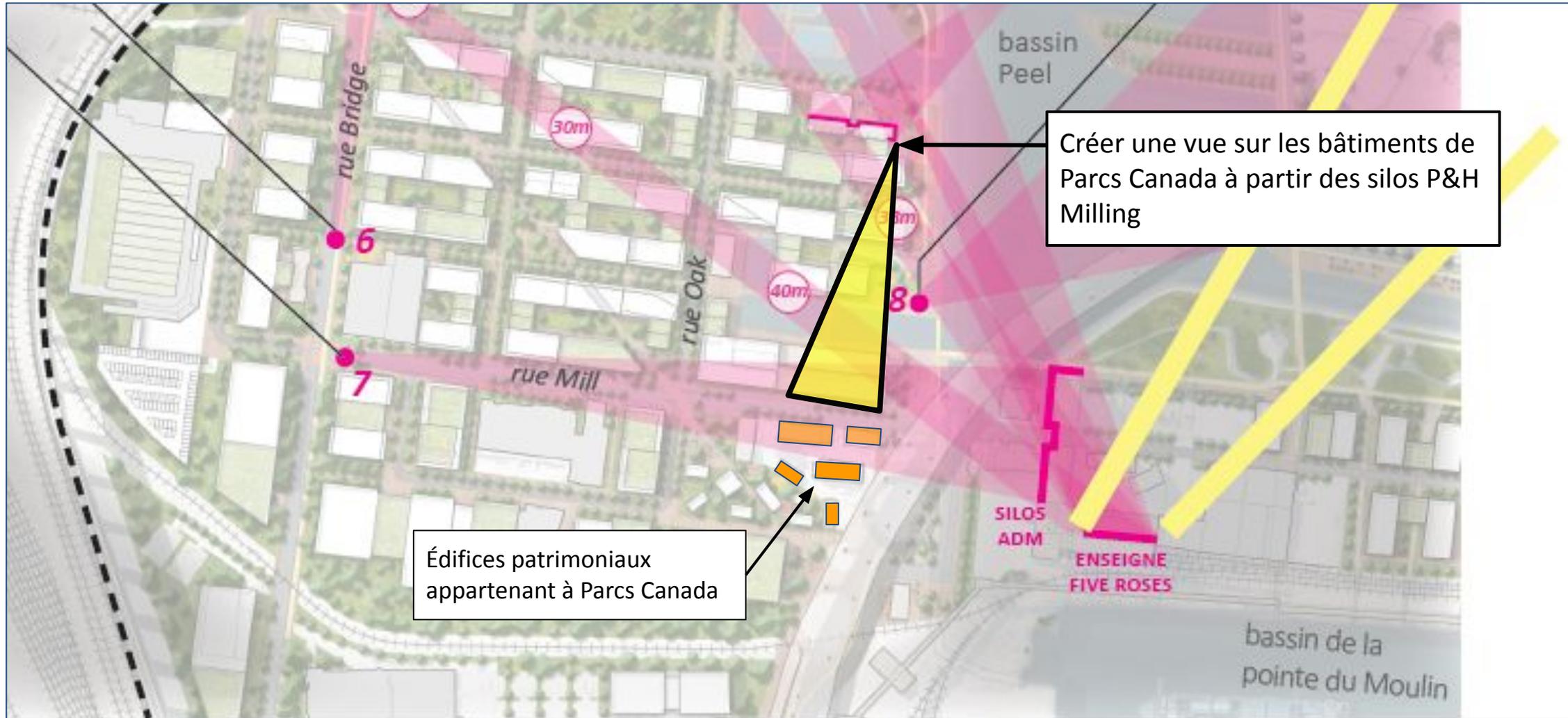
8 haltes proposées à tous les $\pm 2,2$ km

Réf.
Présentation de Rémi Lemieux
Communauté métropolitaine de Montréal
Lundi 17 avril 2023

Annexe

Vues d'intérêt à créer

Annexe - Vues d'intérêt à créer



Annexe - Vues d'intérêt à créer

Considérant que les édifices de Parcs Canada sur la rue Mill sont classés patrimoniaux. Faisant partie de la fonctionnalité du canal et de l'esprit des lieux, il est recommandé de **créer** une vue sur ces bâtiments à partir des silos P&H Milling.



Édifices patrimoniaux de Parcs Canada
Méritant d'être visible à partir des silos P&H Milling

Annexe

Pont de la rue Mill

Annexe Pont de la rue Mill

Une géométrie inadéquate



Annexe Pont de la rue Mill

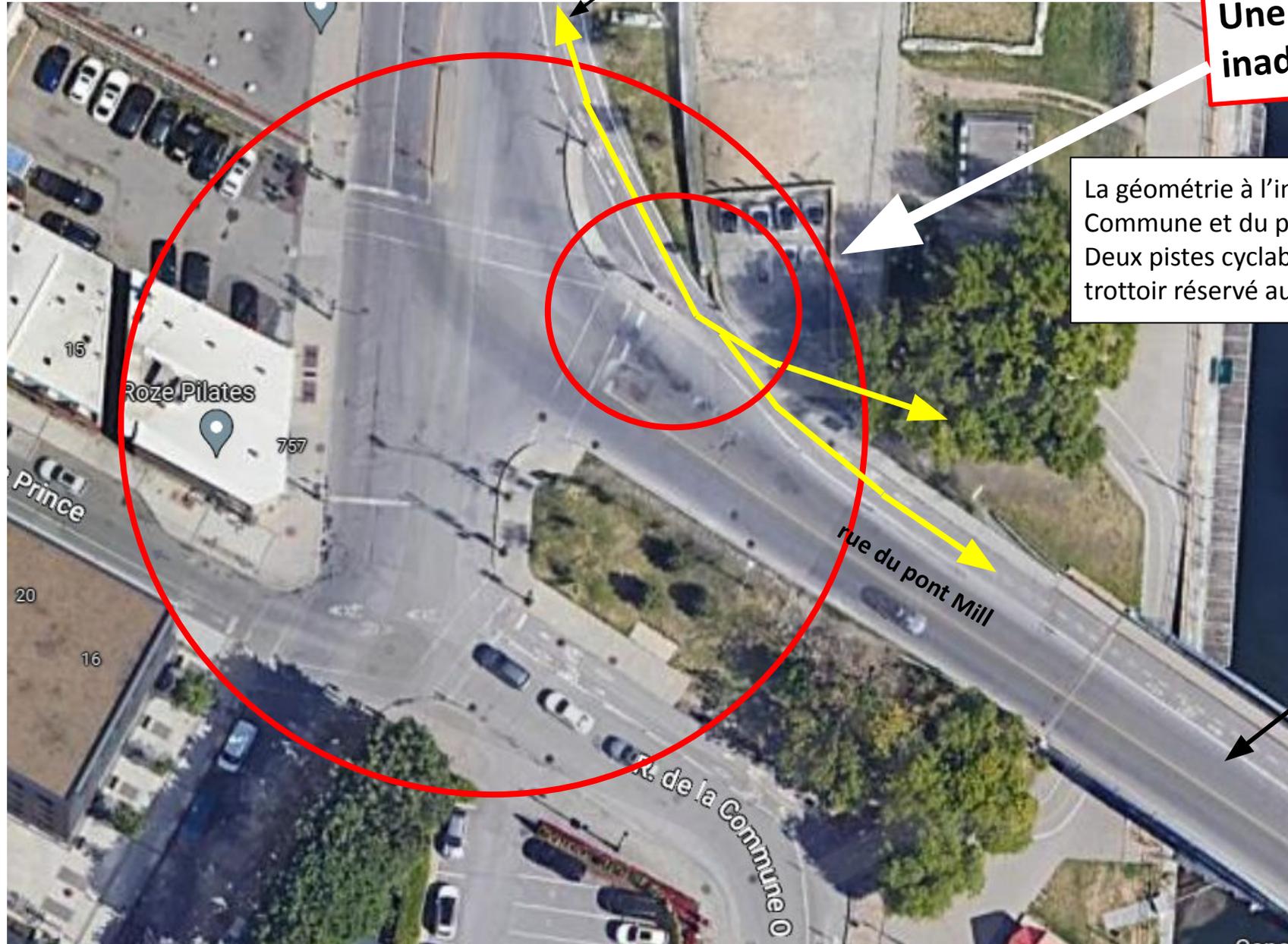


Une géométrie inadéquate



La géométrie des passages sous le pont Mill est inadéquate. La piste multifonctionnelle n'est pas assez large et comporte **plusieurs virages à l'aveugle**.

Annexe Pont de la rue Mill



piste cyclable

Une géométrie inadéquate

La géométrie à l'intersection de la rue de la Commune et du pont Mill n'est pas sécuritaire. Deux pistes cyclables se croisent sur un trottoir réservé aux piétons.

Pont Mill

Annexe

**Création d'une place publique en
face de l'intersection des rues
Prince, Brennan et de la Commune**

Création d'une place publique en face de l'intersection des rues Prince, Brennan et de la Commune



L'édifice Buchanan

réf. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92578&type=bien>

Création d'une place publique en face de l'intersection des rues Prince, Brennan et de la Commune



L'édifice Buchanan

Création d'une place publique en face de l'intersection des rues Prince, Brennan et de la Commune



Vue panoramique à partir de la rue Brennan

Annexe

Pôle de mobilité

Annexe - Pôle de mobilité

À la page 59 du plan directeur, il est mentionné qu'il est prévu de mutualiser les espaces de stationnements et de créer des pôles de mobilité. Ces pôles de mobilité auront de nombreux stationnements destinées à l'autopartage et au vélo partage.

Afin de créer un milieu propice aux déplacements à vélos, il faudra s'assurer que chaque immeuble résidentiel, commercial et à bureau aient des stationnements intérieurs pour les vélos **privés**.

Il n'est pas très pratique de monter son vélo dans son 4 ½, ou de chercher à garer son vélo dans la rue !

Encore moins avec un vélo cargo !

De plus, le stationnement de vélos sur rue ou sur des places publiques n'est pas très esthétique et rend difficile la circulation des non voyants. L'occupation de lieux publics avec des «*stations de vélos* » n'est pas nécessairement un bon usage de l'espace public.

Une vélo gare souterraine c'est bien mieux !



Vélo gare souterraine - **Bon choix !**



«*Stations de vélos* »
à la station de métro
Saint-Laurent
**Mauvais usage d'un espace
public !**

Annexe

Capsule thématique

(Extrait)

Regard sur la nordicité et les stratégies de villes d'hiver durables



EXTRAIT

Regard sur la nordicité et les stratégies de villes d'hiver durables

Jan 24, 2018 | * Climat social et qualité de vie, * Développement durable



Rovaniemi, Finlande

Crédit Photo : Marie-Hélène Roch

Capsule thématique

Regard sur la nordicité et les stratégies de villes d'hiver durables

Auteure : Marie-Hélène Roch* (janvier 2018)

Introduction

En matière de planification et d'aménagement urbain, les considérations du climat local sont de plus en plus prises en compte dans l'effort de créer des milieux de vie à dimension humaine et durable. La réalité d'une ville d'hiver, qui se définit par des conditions climatiques

hivernales rigoureuses, tel que de fortes chutes de neige et des températures froides, est composée de plusieurs contraintes et opportunités. En ce sens, le mouvement des Villes d'hiver (*Winter Cities*) est né d'une volonté de mieux adapter les environnements urbains à la réalité hivernale et de promouvoir des pratiques innovantes en matière de design urbain et impacts d'appropriation des espaces publics à l'échelle des communautés locales, peu importe la saison.



Annexe
Guide de conception hivernal - Ville d'Edmonton
(Extraits)

Annexe - Guide de conception hivernal - Ville d'Edmonton



WINTER DESIGN GUIDELINES
Winter Infrastructure



Annexe - Guide de conception hivernal - Ville d'Edmonton



WINTER DESIGN GUIDELINES

Winter Infrastructure

2.4.1 Shared-Use Paths and Open Space Connections

- A. Identify, prioritize and clear shared-use paths of snow and ice for all pedestrians, runners and cyclists with a focus on gathering areas and routes used by active transportation commuters.
- B. Design complementary networks for cross-country skiers, snowshoers and kick-sled users. Ensure appropriate grooming (track-set or compacted) to accommodate different snow sports. Incorporate signage and design features along ski trails to discourage other users such as walkers from damaging the set tracks.
- C. Look for opportunities to **increase connectivity** between groomed cross-country ski trails in order to **create a more complete network and to support active transportation.**



▲ Friends pushing each other on kick-sleds



▲ Cross-country skiers in Gold Bar Park, Edmonton, AB

Annexe - Guide de conception hivernal - Ville d'Edmonton



WINTER DESIGN GUIDELINES

Winter Infrastructure

2.4.1 Shared-Use Paths and Open Space Connections

- D.** Incorporate trails from recreation areas and associated equipment storage facilities into overall transportation network.
- E.** Provide lighting and clear way finding signage along priority trails (those used for commuting). Consider educational signage for trail etiquette that will discourage other users from damaging groomed trails.
- F.** Develop an open source winter circuit map to establish high use routes for winter active transportation modes.
- G.** Designate suitable areas for kiosks to sell hot drinks and food to commuters and recreational trail users in order to create destinations and to attract people. Include consideration for seating areas.
- H.** Consult with community partners when designing new trails to understand the variety of potential users and preferences



Annexe

- Winter Cities Institute- Site internet

Annexe - Winter Cities Institute- Site internet

[About](#)[News](#)[Resources for Winter Cities](#)[Join Us](#)[Member Resources ▾](#)[Books](#)[Links](#)

About Winter Cities Institute

Those who live and work in northern cities recognize the need for better planning and design. The sustainability of winter cities requires a creative, innovative approach that addresses the problems of snow and cold while enhancing the advantages, opportunities and beauty of the winter season. A positive approach benefits the attitudes of residents, and bolsters the community's ability to attract new business and residents.

The Winter Cities Institute was organized to identify, promote and share the positive attributes of winter living, new concepts in architecture and urban design, and success stories from those places that are thriving in the north.

The Institute was founded by Patrick Coleman, AICP, recognized for his work with the Livable Winter Cities Association (WCA). From 1982-2005, the WCA organized conferences, published books and the quarterly magazine "*Winter Cities*". The Institute has taken the place of the WCA in carrying out the mission of promoting the livable winter city.

The Winter Cities Institute offers resources, contacts and networking for those looking to improve the quality of life in wintertime and need information on what is being done in other northern places. Our members are from around the world and include:

- Cities and Towns
- Architects
- Planners
- Engineers
- Parks and Recreation Professionals
- Chambers of Commerce and Economic Developers

Annexe

- **Appuis pour un aménagement hivernal du long des sentiers du canal Lachine**

Annexe - Appuis pour un aménagement hivernal des sentiers du canal Lachine dans le passé

Consultation de l'OCPM - École et équipements collectifs dans Griffintown - 2021

Voici une liste des organismes et citoyens qui ont indiqué en 2021 qu'il est requis d'avoir un chalet chauffé et un comptoir de prêt et de location d'équipement de plein air. Ceci permettra aux citoyens d'utiliser le nouveau parc Bassin-à-Bois et le parc linéaire du canal Lachine en hiver.

Section no 8

Opinion 8.15 – Centre sportif ETS https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P110/8-15_centre_sportif_de_lets.pdf

Opinion 8.14 – CIUSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (pages 11 et 12 - Recommandation no 1 et 3) https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P110/8-14_ciussc_centre-sud_.pdf

Section no 9.3 - **Formulaires thématiques en ligne**

Opinion no 4 - Adrienne Blattel de Plein air interculturel, de l'**association récréative Milton Parc**

Opinion no 5 - Aude Dubois, de **Sport Loisirs île de Montréal**

Opinion no 6 - Pierre Lavoie, de **Fondation du Grand-Défi Pierre Lavoie**

Opinion no 10 – Daniel Bélanger, du **Centre culturel, récréatif et sportif St-Zotique (CRCS St-Zotique)**

Opinion no 12 – Ricardo Izquierdo, citoyen

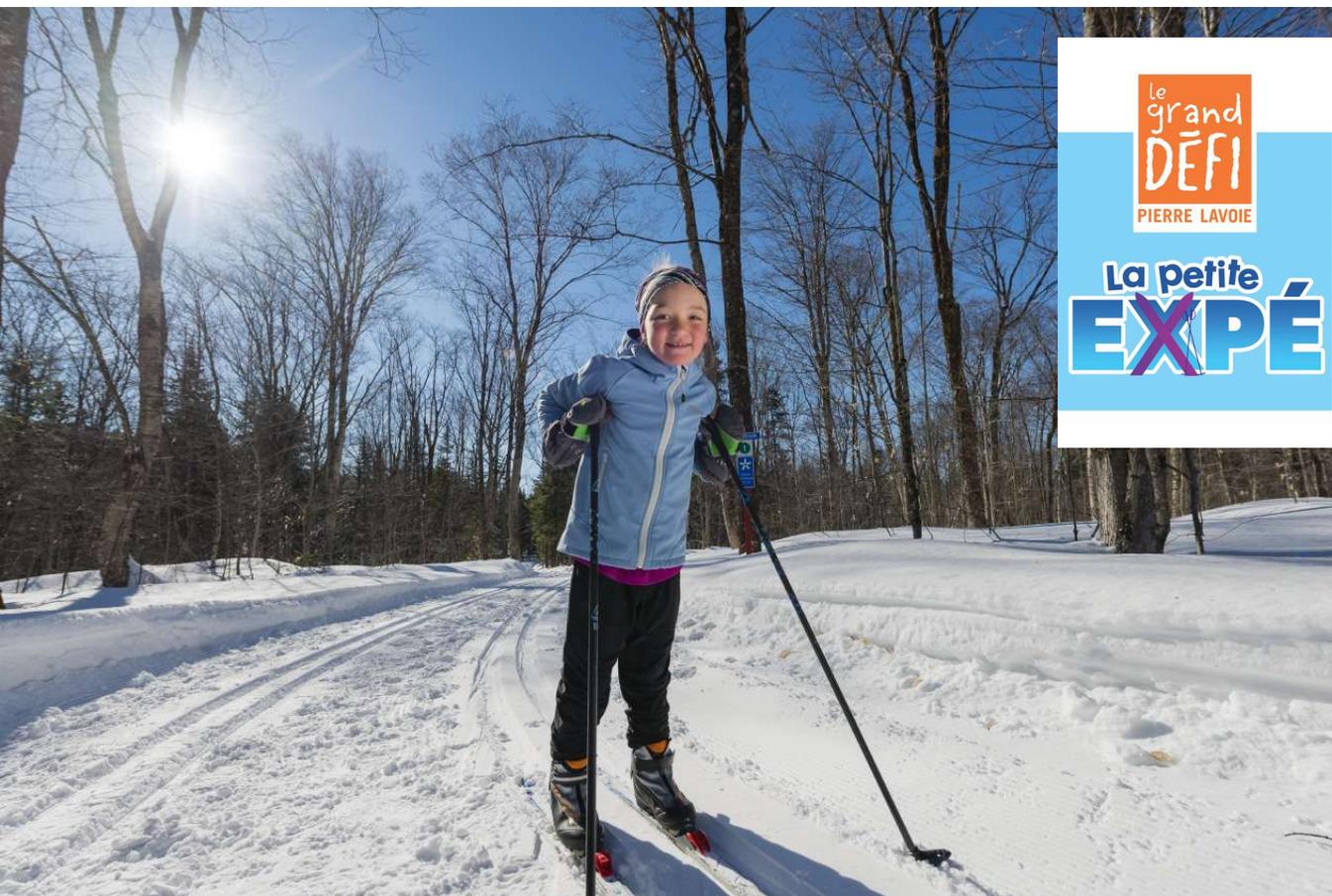
Opinion no 13 – Daniel Toutiras, citoyen

Opinion no 15 – Catherine Boily, de **Cardio Plein Air du Sud-Ouest**

Note: Les Opinions de la consultation de 2021 faits avec les formulaires thématiques en ligne ne sont pas actuellement (le 18 juin 2023) accessibles sur le site de l'OCPM pour consultation. Il y a un bug dans le système d'archivage de l'OCPM.

<https://ocpm.qc.ca/fr/projets-griffintown/opinion/pavillon>

<https://ocpm.qc.ca/fr/projets-griffintown/opinion/autres-opinions>



https://www.sepaq.com/petite-expe/index.dot?language_id=2
Initiation au ski de fond dans les parcs de la SÉPAQ



Plus de 2000 initiations par année au ski
par Ski de fond Montréal
Photo ski de fond Montréal



FIN

des annexes du mémoire de
Ski de fond Montréal

Notes:

Lors de la présentation du 19 juin 2023, les diapositives suivantes de l'annexe du mémoire de Ski de fond Montréal ont été présentés aux commissaires

Liste de diapositives pour la présentation devant les commissaires:

(numéro de pages)

3,4,9,10,13,14,15,17,20,21,23,24,37,49,50,51,52,55,56,59,63,64,67,93,94